

ToCo

Le SEV revendique la plus grande transparence dans l'application du nouveau système salarial CFF.

Pages 2 - 3



Du 14 juin 1991 au 14 juin 2011

La secrétaire syndicale SEV tessinoise Françoise Gehring est une ardente militante des droits des femmes. Elle estime qu'en vingt ans l'égalité n'a pas beaucoup évolué. Au contraire.

Pages 6 - 7



Les Siegenthaler

Un couple de cheminots motivés aussi bien sur le plan professionnel que familial.

Page 24

14 juin: le personnel des transports publics s'engage

Notre objectif: l'égalité!

Le SEV se mobilisera à l'occasion de la journée nationale d'actions et de grève des femmes.

Le SEV s'est déjà engagé et continue à le faire pour promouvoir l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les transports publics. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nos revendications:

- Egalité salariale et salaire minimum maintenant – halte à la discrimination dans l'emploi!
- Une répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes;
- De bons postes à temps partiel pour les hommes et davantage de postes à responsabilités pour les femmes!

Nous revendiquons également une meilleure protection de la maternité et suffisamment de places dans les garderies pour nos enfants, ainsi que des congés paternité.

Le mardi 14 juin, participez vous aussi!

Tous nos membres sont encouragés à

soutenir ces revendications par le port des pin's « Femmes en mouvement » et de vêtements rose-violet. Organisez des actions sur votre lieu de travail (pauses prolongées, rassemblements, pique-niques, etc.).

Les secrétaires syndicaux du SEV iront distribuer du matériel de propa-

gande en lien avec cette journée dans les gares et les bureaux administratifs des CFF, du BLS et de nombreuses ETC. Participez à des rassemblements ou des manifestations mis sur pied dans votre région!

SEV

Pages 4 - 5



Assemblées de délégués des 9 sous-fédérations SEV

Des débats et des exposés

Les assemblées des délégués des neuf sous-fédérations se sont déroulées le lundi 23 mai, la veille du congrès. Ces assemblées ont offert l'occasion aux délégués de débattre sur les orientations syndicales et les structures de leur sous-fédération. La préparation du congrès figurait généralement aussi au centre des discussions. Outre les visites éclair du président Giorgio Tuti dans chacune

des 9 sous-fédérations, la plupart d'entre elles ont invité des personnalités qui ont présenté des exposés consacrés à des thèmes d'actualité liés à la politique sociale ou la politique des transports. Après avoir parlé du congrès dans le dernier numéro de *contact.sev*, nous présentons dans cette édition les comptes-rendus de ces 9 assemblées des délégués. Bonne lecture!

Pages 8 - 16

ÉDITO

MOBILISONS-NOUS!

Le 14 juin, nous sommes appelés à participer à une journée nationale d'action. A 14 h 06, nous nous arrêtons de travailler durant quelques instants. Mais que se passerait-il vraiment si nous, les femmes, nous faisons grève pour de bon durant toute une journée? Les enfants ne pourraient pas aller ni à la garderie, ni à l'école. Les parents et les beaux-parents âgés et malades seraient livrés à eux-mêmes dans leur appartement. Aucune d'entre nous ne passerait les voir pour s'occuper d'eux. Ils ne bénéficieraient même pas des soins à domicile dispensés par les aides-soignantes des services sociaux. Sans personnel de vente, les magasins d'alimentation devraient fermer leurs portes. Avant de quitter leur travail, les hommes devraient nettoyer leur bureau parce que les femmes de ménage feraient aussi la grève.

Pour son travail de toute une vie, une femme gagne en moyenne 380 000 francs de moins qu'un homme, sans parler de la valeur de son travail non rémunéré. Cela ne concerne pas uniquement les femmes mal payées qui travaillent dans des professions typiquement féminines. La banquière, la directrice, l'ingénieure, l'électronicienne perçoivent généralement des salaires plus bas que leurs homologues masculins. Et ceci uniquement parce que ce sont des femmes! Mardi prochain mobilisons-nous: femmes en mouvement, l'égalité absolument!

Barbara Amsler,
secrétaire syndicale SEV
à l'égalité des chances

2011, C'EST...

100 ans de la Journée internationale des droits des femmes.

40 ans du droit de vote des femmes suisses.

30 ans de l'article constitutionnel sur l'égalité entre femmes et hommes.

20 ans de la grève des femmes du 14 juin 1991 qui visait à dénoncer les inégalités et l'absence de mesures concrètes.

15 ans de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail.

... et pourtant les inégalités demeurent!

EN VITESSE

BLONAY-CHAMBY

Le traditionnel Festival Vapeur de Pentecôte aura lieu du 11 au 13 juin. C'est un rendez-vous traditionnel depuis plus de 25 ans pour tous les amateurs de vapeur et de nostalgie ferroviaire. Cette année, le programme est le suivant :

- 3 locomotives à vapeur en pression ;
- 110^e anniversaire de la locomotive JS-909 (BAM 6) qui circulera avec son immatriculation d'origine ;
- Inauguration de l'automotrice RhB 35, train officiel ouvert au public au départ de Vevey le samedi 11 juin après-midi ;
- Remise en service de la draine « Le Biniou » RB 3 après restauration complète ;



- Horaire renforcé majoritairement en traction vapeur ;
- Trains à vapeur au départ de Vevey (dimanche 12 et lundi 13 juin) ;
- Restauration chaude et froide à Chaulin-Musée.

www.blonay-chamby.ch

GARE D'ARDON

La gare d'Ardon ne répond plus aux exigences de qualité et de confort actuelles. Un nouveau quai central de 170 mètres de long sera ainsi construit, à la hauteur standard de 55 centimètres. Un passage inférieur sera creusé. Il disposera de rampes et permettra d'accéder aux trains en toute sécurité, y compris pour les personnes handicapées. L'éclairage de la gare et du quai sera lui aussi modernisé. Des équipements d'informations visuelles seront installés. L'objectif du chantier est également d'augmenter la vitesse des trains. Aujourd'hui, ils doivent freiner avant la gare puis accélérer, au prix d'une grosse consommation d'énergie. La géométrie des voies sera donc corrigée ; la vitesse maximale des trains passera de 125 à 160 km/h. Le chantier durera jusqu'en octobre 2012. Le budget des travaux se monte à environ 40 millions de francs.

Le Comité SEV voit des signaux inquiétants dans la mise en œuvre du nouveau système salarial des CFF

ToCo : le SEV exige des CFF de

Comme prévu, les premières informations envoyées par les CFF à leurs collaborateurs soulèvent de nombreuses questions. Le Comité SEV demande aux CFF des chiffres précis.

Le Comité SEV a siégé le vendredi 27 mai à Berne. Il a bien entendu été question du nouveau système salarial CFF. Lors de cette séance, les présidents centraux des sous-fédérations n'avaient pas encore reçu de nombreuses informations de la part de leurs membres au sujet du courrier envoyé par les CFF. Courrier qui les informe sur leur nouvelle classification salariale. Apparemment, il y aurait beaucoup plus de cas de « garantie » dans le nouveau système salarial que ce que les CFF avaient annoncé initialement. Les cas de « garantie » concernent les collaboratrices et collaborateurs des CFF dont le salaire maximum selon ToCo est inférieur au salaire actuel.

A l'unanimité, le Comité SEV a décidé de demander aux CFF qu'ils informent de manière totalement transparente et précise le SEV d'ici à la mi-juin sur le nombre d'employés touchés par ces « garanties ». Pour rappel, signalons les permanences ToCo mises sur pied par le SEV pour défendre les intérêts de ses membres (lire encadré ci-contre).

Congrès d'un jour : oui mais...

Le premier congrès de toute l'histoire du SEV qui s'est déroulé sur une journée a été intensif. Il n'y avait pas de quoi s'ennuyer ce mardi 24 mai au Kursaal de Berne. Certains membres du Comité estiment que cela devrait devenir la règle de ne faire plus que des congrès sur un jour. D'autres trouvent qu'un congrès sur deux jours offre la possibilité aux délégués

celles concernant la politique syndicale et la politique des transports, auraient certainement mérité plus de temps pour faire place à un débat plus étoffé.

Branche remontées mécaniques : les objectifs ne sont pas encore atteints

Peter Peyer, secrétaire syndical au secrétariat régional SEV de Coire, a présenté un bilan intermédiaire du projet

SEV. Mais le travail de base effectué par le SEV a déjà eu le mérite de faire prendre conscience à l'Office fédéral des transports (OFT) et à l'association des Remontées mécaniques suisses (RMS) que les conditions de travail des employés de cette branche ne sont pas satisfaisantes. Grâce à ses efforts, le SEV détient désormais une certaine compétence en matière de politique de l'emploi dans ce



Il y a eu beaucoup de va-et-vient dans le hall du congrès...

d'avoir davantage de temps pour s'entretenir entre eux et d'échanger sur leurs expériences. A cause du manque de pauses, de nombreux délégués sont restés longtemps à converser dans le hall du congrès. Par ailleurs, plusieurs décisions, notamment

de recrutement dans la branche remontées mécaniques. Un projet qui a été lancé il y a deux ans. La situation évolue lentement. Peter Peyer annonce tout de même que trois douzaines de nouveaux membres travaillant dans ce désert syndical ont rejoint le

secteur. Compétence qui commence à être reconnue par les principaux acteurs de la branche. Kurt Nussbaumer, président central de la sous-fédération VPT, a estimé que Peter Peyer « fait du bon travail dans un terrain difficile ».

Peter Moor/AC

LE COMITÉ SEV EN BREF

• Gilbert D'Alessandro a présenté la brochure réalisée par la branche bus-Gatu de la VPT suite à l'enquête sur les conditions de travail et la santé des conducteurs de bus. Une enquête similaire pourrait être réalisée auprès d'autres catégories professionnelles.

• Le Comité SEV a ratifié l'accord salarial conclu avec la Police des transports. Malgré les craintes initiales, cet accord a pu être effectué dans le cadre du nouveau

système salarial des CFF. Certaines fonctions dirigeantes seront compensées par un système de primes.

• Le Comité SEV a pris acte de l'accord conclu avec les CFF pour sauvegarder au mieux les intérêts des employés du centre d'entretien du matériel roulant de Lausanne qui fermera ses portes à la fin de l'année.

• Dès le 1^{er} septembre, Valérie Solano, actuellement secrétaire syndicale à

Syndicom, le syndicat des médias et de la communication, débutera son activité au SEV, dans le nouveau secrétariat régional SEV de Genève.

• La vice-présidente Barbara Spalinger a participé au congrès de la Confédération européenne des syndicats qui a eu lieu du 16 au 19 mai à Athènes en qualité de représentante de l'Union syndicale suisse. La délégation helvétique a proposé le lancement d'une

initiative citoyenne européenne intitulée « Pour une Europe sociale sans dumping salarial – Priorité aux droits sociaux fondamentaux par rapport aux libertés économiques ». Malheureusement, cette proposition a été renvoyée pour examen. Cette initiative requiert un million de signatures. Si elle devait se concrétiser, ce serait une grande première en Europe, a relevé Barbara Spalinger.

pmo/AC

la transparence !

ENTRETIENS INDIVIDUELS OFFERTS PAR LE SEV

Le SEV se tient à disposition de ses membres qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur le nouveau système salarial CFF. Les entretiens sont individuels et gratuits. Les secrétaires syndicaux sont à disposition environ 50 minutes pour chaque membre. Prière de prendre rendez-vous aux dates et lieux indiqués ci-contre.

Lors des entretiens, il est nécessaire d'apporter: la lettre des CFF qui indique les changements qui surviendront dans le contrat de travail; la description du poste de travail (à demander à son supérieur avec l'organigramme); la fiche de salaire de mai 2011; éventuellement la dernière évaluation personnelle ainsi que tout document utile pour faire valoir vos droits.

SEV

Lausanne, secrétariat régional SEV, rue Saint-Martin 36:
mercredi 15 juin de 09 h 00 à 16 h 00
mardi 21 juin de 09 h 30 à 16 h 00

Genève, CGAS, rue Terreaux-du-Temple 6:
jeudi 16 juin de 09 h 30 à 15 h 00
Ces trois journées de permanences seront effectuées par le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique. Prendre rendez-vous au 021 321 42 52.

Berne, secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35:
mercredi 15 juin de 14 h 00 à 17 h 00
mardi 21 juin de 09 h 00 à 17 h 00
Cette journée et demie de permanence est assurée par le secrétaire syndical Vincent Brodard. Prendre rendez-vous au 031 357 57 57.

Les élections dans les commissions du personnel CFF sont (quasi) terminées

CoPe: voici les élus

Le SEV a réussi à faire passer ses candidats presque partout.

Les membres des commissions du personnel entreront en fonction au 1^{er} juillet. La transmission des dossiers et la préparation se feront en juin. Voici les résultats des élections s'étant déroulées en avril. La quasi totalité des élus sont affiliés au SEV, exceptés ceux dont le nom est suivi d'un astérisque(*).

Division Infrastructure, CoPe Division

Fritz *Augsburger*, 1247 voix, Patrick *Bellon*, 1035, Claude-Alain *Jenni*, 995, Rudolf *Maeeder*, 990, Walter *Buchmann*, 970, Pius *Steffen*, 949, Manfred *Schaffer*, 932, Alexander *Bringolf*, 902, Hubert *Koller*, 900, Erich *Baumberger*, 899, Werner *Rüegg* (Transfair), 873, Norbert *Gigon*, 863, Michele *Corleto*, 861, Nicolas *Carcaiso*, 861, Manfred *Nyfeiler*, 836, Marian *Koch*, 828, Hanspeter *Eggenberger*, 814, Carlo *Bontà*, 811.

Division Infrastructure, CoPe Surface Entretien Région Ouest (I-IH-RWT)

Emmanuel *Pierroz*, 86, Valentin *Schmutz*, 74, Jean-Luc *Hehlen*, 70, Bruno *Kofnehl*, 69, Claude *Frumd*, 67.

Division Infrastructure, CoPe Surface Exploitation Région Ouest (I-B-RWT)

Sébastien *Joray*, 96, Lausanne Triage*, Pierre *Delalay*, 145, Jean-Maurice *Chesaux*, 130, Jean-Marc *Mollard*, 123, René *Büchel*, 118.

Division Cargo, ZB/Etor

Après un prolongement du délai de candidature, les personnes suivantes ont été élues tacitement: Urs *Zeder*, Claudio *Contoli*, Bruno *Hirter*, Gilbert *Pellet*, Martin *Winter*.

Division Voyageurs, CoPe Division, Police des transports (OES-TPO)

Peter *Rüegg*, Coire, 52.

Division Voyageurs, CoPe Surface, Contact Center Brigade (P-VS/CC Brig)

Renato *De Luca*, 100, Eva Maria *Mathier* (propre liste), 88, Marina *Lutz*, 80. SEV

INFO

Cours pour les nouveaux membres CoPe*

Le SEV organise un cours pour les nouveaux élus dans les commissions du personnel CFF. Les anciens souhaitant rafraîchir un peu leurs connaissances sont également les bienvenus. Jérôme Hayoz, secrétaire syndical et Peter Lüthi, conseiller en organisation, apprendront aux participants le concept des commissions du personnel et les connaissances de base nécessaires. Le cours, mis en place via movendo, aura lieu du 21 au 23 novembre à Vitznau (le cours de juin est complet). Les inscriptions peuvent se faire sur le site internet de movendo (numéro du cours: D1.7.1127). La participation est gratuite pour les membres SEV.

pma/Hes

* Attention, cours en allemand!

POINT DE VUE

Mais à part ça, tout va très bien !

Le nombre de personnes touchant un salaire de plus d'un million est passé de 510 en 1997 à 2824 en 2008. Le nombre de celles dont le salaire annuel est supérieur à 500 000 francs a plus que quadruplé, passant de 2879 en 1997 à 12 405 en 2008. Dans le même temps, les dépenses d'aide sociale publique augmentent massivement à l'image du canton du Vaud où elles ont progressé de 128,5 millions en 2001 à 248,2 millions en 2010, soit une augmentation de 85 %!

Résumons: les riches gagnent de plus en plus et le nombre de pauvres augmente considérablement. Le fossé se creuse et la société à deux vitesses est devenue une réalité. Mais à part ça, tout va très bien!

Alors que les 40 000 salariés les mieux rémunérés ont vu leurs salaires réels augmenter de plus de 20 % entre 1997 et 2008, les moyens revenus ne progressaient que de 2 à 4 %. Avec une augmentation de 67 % des primes d'assurance-maladie pour la même période, le pouvoir d'achat de la classe moyenne a été touché de plein fouet. Malgré ces faits incontestables, les patrons ne changent pas leur fusil d'épaule: une augmentation générale des salaires? Vous n'y pensez pas! Tout au mieux une prime...

Résumons: la fortune totale en Suisse est concentrée à 40 % aux mains de 1 % de la population, 35 % aux mains de 9 % et 25 % aux mains des 90 % restants. Les salaires stagnent, la classe moyenne s'appauvrit. Mais à part ça, tout va très bien!

« Temps présent » a diffusé une émission intitulée « Chantier au noir » au soir du 12 mai (à voir absolument sur le site de la TSR). Ce reportage nous dépeint le côté sombre du marché de l'emploi. Des salariés vendent leur force de travail dans la rue comme des prostituées. Embauchés pour la journée, au noir et sans assurances sociales. Ils

sont victimes de la sous-traitance en chaîne

et personne ne semble responsable.

Parallèlement, on nous annonce que notre économie est en pleine santé. Le secteur immobilier est en plein boom et bat tous les records à l'image de cet immeuble à Pully où les appartements vont se vendre à 38 000 fr. le m².

Résumons: les bénéficiaires réservés aux actionnaires s'annoncent juteux. Les conditions de travail, elles, sont de plus en plus précaires: travail temporaire, durée déterminée ou pire, esclave moderne au noir. Mais à part ça, tout va très bien!

Les injustices décrites ci-dessus sont loin d'être exhaustives. Devant l'évolution déviante de notre société capitaliste, il nous reste à suivre les conseils de Stéphane Hessel, résistant de 94 ans: « Indignez-vous et engagez-vous ! »

Olivier Barraud



14 juin : « Femmes en mouvement, l'égalité absolument! »

Le SEV lance un signal en faveur de l'égalité

Il est clair que le SEV participe lui aussi à la journée nationale d'action et de grève intitulée « Femmes en mouvement, l'égalité absolument! ». Car le SEV s'engage pour l'égalité entre femmes et hommes! Nous avons déjà pu obtenir certaines choses mais il reste beaucoup à faire.

Nos revendications

- Egalité des salaires et des salaires minimums, maintenant! Stop à la discrimination dans l'attribution des postes!

- Meilleur partage entre femmes et hommes du travail rémunéré et non rémunéré, maintenant!

- De bons postes à temps partiel aussi pour les hommes et plus de fonctions dirigeantes pour les femmes!

- Congé paternité, congé parental, meilleure protection en cas de maternité et plus de structures d'accueil pour les enfants, maintenant!

Nos activités le 14 juin 2011

- Toutes et tous les collègues, femmes et hommes, membres et non-membres, jeunes et moins jeunes, sont sollicités afin de soutenir ces revendications en portant le pin's et en mettant des couleurs

pink/lilas (cravate, moustache, écharpe, etc.) ainsi qu'en affichant et distribuant le matériel prévu pour l'occasion.

- Le personnel des guichets sera bien aimable de rendre la clientèle attentive, grâce au matériel remis par le SEV, à la journée nationale d'action et de grève ainsi qu'à nos revendications.

- Nous distribuerons des mouchoirs portant la marque du SEV dans quelques grandes gares et quelques administrations d'entreprises de transports publics.

- Nous allons rendre visite aux directions des CFF, du BLS et du RhB afin de formuler de manière person-



14 JUIN 2011
NOTRE BUT : L'ÉGALITÉ POUR TOUTES !

nelle nos revendications.

- Nous serons en outre présents le 14 juin sur les écrans

publicitaires dans les grandes gares.

D'autres informations page 5.

Femmes et hommes exigent « L'égalité, maintenant! »

Déjà plus de 45 organisations et réseaux appellent à participer, le 14 juin prochain, à la journée nationale d'action et de grève des femmes. Au vu de la mobilisation réalisée à ce jour et des commandes de matériel déjà faites, les organisatrices s'attendent à ce que plus de 100 000 femmes

et hommes participent à cette journée d'action, ainsi qu'elles l'ont expliqué aujourd'hui à la presse. Des centaines d'activités auront lieu dans l'espace public ainsi que dans des entreprises. A Bâle, par exemple, on trouvera dans des centres commerciaux des personnes portant

des gilets de grève avec le slogan « Reclaim the mall » (« Reprenez le contrôle des centres commerciaux »); à Zurich, des calculateurs de salaire seront installés; à Berne, il y aura une fête des femmes; à Genève, le Jet d'eau sera violet; à Lausanne, des activistes déco-

reront des bâtiments administratifs; à Aarau, des actions auront lieu dans les hôpitaux et, à Lugano, du linge sale sera suspendu. Les points communs de ces diverses activités seront: un concert bruyant de sifflets pour des salaires féminins équitables à 14 h 06, des manifestations et des festivités en fin d'après-midi ainsi que les couleurs rose fuchsia, mauve et violet. Celles et ceux qui ne pourront pas participer à ces activités pourront annoncer la couleur, avec des vêtements, pour « l'égalité, maintenant! ».

Les femmes exigent la vraie justice salariale et une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. L'égalité formelle des sexes dans les lois n'est toujours reconnue que du bout des lèvres. « Notre but :

l'égalité pour toutes! »: c'est en ces termes que Rosmarie Zapfl, présidente d'alliance F, de loin la plus grande association féminine, résume les revendications de cette journée d'action.

Pour un même travail, les femmes gagnent presque 20% de moins que les hommes. C'est pourquoi Christine Michel, coprésidente des femmes de l'USS, affirme que si la discrimination ne disparaît pas, nous aurons besoin d'autorités dotées de compétences d'investigation et d'intervention ainsi que d'une fonction de médiation. S'ajoute à cela que les professions féminines sont encore sous-rémunérées, comme l'a expliqué Yvonne Ribi, secrétaire générale adjointe de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI): en comparaison avec des profes-

sions masculines aux exigences semblables, la profession d'infirmière est beaucoup moins bien rémunérée. Non seulement les femmes gagnent moins que les hommes, mais encore elles assument deux fois plus de travail non rémunéré que ceux-ci et elles rencontrent plus de difficultés à concilier famille et profession. « Leurs carrières professionnelles (des femmes) sont freinées pendant la phase familiale », affirme Christine Bühler, la présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP). Et, parce que la présence des femmes dans des positions de direction ne progresse que trop peu, il faut introduire des quotas en ville de Berne, demande Judith Renner-Bach, membre du législatif bernois.



Mardi 14 juin prochain, de nombreuses actions se dérouleront dans tout le pays.

Au SEV, les hommes et les femmes ont un objectif commun : l'égalité !

Suis-je concerné en tant qu'homme ?

Dire que la politique visant l'égalité est inutile ou que seules les femmes en profitent sont des idées encore très répandues chez les hommes. C'est pourtant totalement faux.

L'égalité est une des requêtes de base des syndicats et concerne toujours les deux sexes, puisque les hommes ont aussi des concubines, des filles, etc. Ce n'est pas pour rien qu'on appelle cela l'égalité entre hommes et femmes.

Il est temps que les hommes se rendent compte qu'ils bénéficient également de l'application de l'égalité. On dit par exemple à travail égal, salaire égal: lorsque les femmes gagneront autant que les hommes, ceux-ci n'auront plus la pression d'être le seul soutien financier de la famille et de n'avoir d'autre choix que de « lutter, lutter, lutter ». « Les parents ont un vrai choix, lorsqu'ils peuvent les deux travailler à



temps partiel ou prendre un congé parental » (Christiane Brunner).

Mesures à prendre

Une meilleure répartition du travail payé et du travail non payé, l'exigence de bons postes à temps partiel pour les

femmes et les hommes ainsi que le développement d'un encadrement des enfants qui soit externe aux familles. Les pères veulent s'occuper davantage de leurs enfants, créer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ou encore avoir du temps

pour soigner leurs parents âgés et/ou malades. Le congé paternité ou congé parental est un gain évident. Les hommes ne veulent pas être des pères uniquement le week-end ou le soir, mais ils veulent participer activement à la vie de la famille. Si les

hommes se sentent discriminés, ils peuvent, grâce à la loi sur l'égalité, faire valoir leurs droits. Ce ne sont là que quelques exemples qui peuvent leur faire tilt.

Hommes solidaires

Ceux-ci doivent en effet s'engager davantage pour l'égalité et pour leurs intérêts, en demandant par exemple plus souvent des temps partiels auprès de leur employeur. Trop souvent, les hommes attendent que les femmes se battent également pour leurs intérêts, ce qui est bien sûr implicitement le cas, ou alors ils envoient les féministes au diable, en jugeant tous leurs efforts comme inutiles. Les hommes solidaires et raisonnables soutiennent les femmes le 14 juin, pour les raisons énumérées ci-dessus. Femmes en mouvement, l'égalité absolument – également pour les hommes !

Barbara Amsler, secrétaire syndicale SEV à l'égalité des chances

PROGRAMME EN SUISSE ROMANDE

- **Bienne:** de 10 h à 16 h, stands sur la Place centrale. Discours à 12 h 06, notamment de Jacqueline Fehr.
- **Fribourg:** animations tout l'après-midi sur la Place Georges-Python, coups de sifflets à 14 h 06, 18 h, manifestation, 19 h, apéritif avant projection au cinéma Rex, 20 h, film « We want sex equality ».
- **Sion:** animations dès 17 h à la Place des Tanneries, au-dessus du parking du Scex. 20 h 30 : film « We want sex equality » au Cinéma Le Capitole.
- **Lausanne:** 14 h 06, concert de sifflets. Dès 12 h, pique-nique à la Place de la Riponne. Animations et espaces rencontre dans l'après-midi, 17 h, verre de l'égalité, 18 h, manifestation. Dès 19 h, repas à Montbenon, 19 h 30, création théâtrale « Entre Voie-X », 21 h, film « Opening Night ».
- **La Chaux-de-Fonds:** à l'Espacité et à la place du 14 juin, animations, fête et pique-nique de 11 h à 14 h 06. 17 h: apéro, rencontre, fête et défilé à 17 h 30.
- **Neuchâtel:** Temple du Bas (en cas de mauvais temps, au péristyle Hôtel-de-Ville), de 11 h à 14 h 06, pique-nique, animations, fête. 16 h, fête, animations et apéro.
- **Jura:** une caravane sillonne la région entre 7 h 30 et 12 h. 12 h à 14 h, stand de récolte de signatures à Delémont. 14 h 06, concert de coups de sifflets partout où l'on se trouve. 17 h: cortège coloré de la gare à la salle St-Georges à Delémont. 18 h à 22 h, soirée festive à la salle St-Georges.
- **Genève:** dès 7 h 30, rassemblement devant la statue du Sans-Papiers, angle rue Pradier. Solidarité avec le personnel de vente de 11 h 45 à 13 h, Promenade de l'Europe 11. Récolte de signatures entre 12 h et 14 h. Manifestons-nous ! Dès 14 h 06, défilez à 17 h 30, rassemblement zone piétonne du Mont-Blanc, puis défilé au centre ville. Fête aux Bastions dès 19 h, entrée rue De-Candolle. Stands, bars, petite restauration et musique.

Tous les détails sur le site www.14juin2011.ch

AGIR CONCRÈTEMENT*

Pour les questions d'égalité, le SEV applique une stratégie « de haut en bas », en s'adressant d'abord aux grandes entreprises qui sont actives ou du moins connues dans toute la Suisse.

Le SEV estime que dans les entreprises proches de l'Etat, les différences salariales sont inférieures à la moyenne en Suisse ; de même dans l'administration fédérale.

Toutefois, il est persuadé qu'une participation au dialogue sur l'égalité des salaires des CFF par exemple serait un signal fort. Aux CFF, un nouveau système salarial est actuellement introduit dans le cadre de la nouvelle convention collective de travail. Dans cette CCT, l'égalité est ancrée de manière explicite. Les CFF déclarent eux-mêmes qu'une analyse devrait s'assurer de l'égalité des salaires entre femmes et hommes. Ils sont prêts à envisager et à régler de manière contraignante une participation au dialogue sur l'égalité des salaires après l'introduction de leur système salarial. Le SEV a exigé une nouvelle analyse des salaires après fin 2011.

Les CFF situent leur différence salariale en dessous de la moyenne suisse, mais ils redoutent une discrimination dans l'occupation des postes. Le syndicat a écrit également au BLS et au RhB pour leur demander de participer au dialogue sur l'égalité des salaires. Les petites entreprises régionales se laisseront sans doute plus facilement motiver à participer elles aussi au dialogue sur l'égalité des salaires si les grandes entreprises montrent le bon exemple, c'est pourquoi le SEV les sollicitera dans un deuxième temps.

SEV

* Extraits de l'intervention de Giorgio Tuti lors de la conférence de presse de l'USS du 27 mai dernier.



“ Les bas salaires, le travail sur appel, ne sont plus l’apanage des seules femmes. Le démantèlement social fait aussi des victimes chez les hommes. ”

Françoise Gehring

Françoise Gehring, secrétaire syndicale auprès du secrétariat régional SEV de Bellinzone

Finissons-en avec l'égalité bidon !

Vingt ans après la grève du 14 juin 1991, les femmes manifesterons le 14 juin prochain pour rappeler que l'égalité n'est pas encore atteinte dans notre pays. Françoise Gehring était déjà sur la brèche en 1991 et elle le sera encore mardi prochain.

contact.sev: Où étais-tu le 14 juin 1991 ?

Françoise Gehring : J'étais déjà engagée dans la lutte pour l'égalité et dans le syndicalisme. Bien entendu, j'ai participé à la grève des femmes. Je me souviens que nous étions très nombreuses au Tessin à avoir

manifesté à cette grève historique. On a toutes pris la parole en public, même les plus timides. Il y avait beaucoup de participation et d'émotion autour du slogan de cette grève nationale « Les femmes bras croisés, le pays perd pied ! ». Certains journalistes avaient traité

les femmes d'hystériques ! Des misogynes ! C'est le moins qu'on puisse dire !

Et où seras-tu le 14 juin 2011 ?

Le matin, avec mes collègues du secrétariat tessinois SEV, nous irons dans les gares de Lugano et de Bellinzona. Nous irons à la rencontre des usagers, des employées et des employés des transports publics. Nous voulons les sensibiliser au fait que dans le monde du travail, y compris dans les transports publics, l'égalité n'est pas atteinte. L'après-midi, on sera à Lugano. On participera à la grande manifestation qui réunira les membres de tous les syndicats et de quelques associations féminines tessinoises. Nous installerons un étendoir géant où nous accrocherons « le linge sale de la discrimination ». Chaque manifestante pourra venir avec sa lessive.

Quel message voulez-vous faire passer avec cette grande lessive collective ?

Nous avons aujourd'hui le droit de vote, l'article de la Constitution fédérale sur l'égalité et la loi sur l'égalité. Mais avons-nous vraiment l'égalité ? Gagnons-nous autant que les hommes pour le même travail ? Qui fait les nettoyages et la lessive ? Qui s'occupe des enfants et des personnes ayant besoin de soins ? Qui fait quelle carrière ? Nous avons beaucoup de choses à changer ! Comme le dit si

bien le slogan de cette journée : finissons-en avec l'égalité bidon !

Entre le 14 juin 1991 et le 14 juin 2011, as-tu constaté des améliorations ?

Pas grand-chose n'a changé. Je trouve que dans notre pays, nous avons fait mar-

les femmes qui effectuent la quasi-totalité du travail domestique non rémunéré. Il est toujours très difficile de concilier travail et famille ! Mais je reconnais qu'en vingt ans il y a beaucoup d'hommes qui se sont remis en question et qui s'impliquent dans des tâches

“ Je trouve que dans notre pays nous avons fait marche arrière en matière d'égalité, particulièrement durant ces dix dernières années. ”

che arrière en matière d'égalité, particulièrement durant ces dix dernières années.

Mais aujourd'hui il y a quatre conseillères fédérales...

Ce ne sont pas quatre hirondelles qui vont faire le printemps... ! Les statistiques disent que dans notre pays les femmes gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes. Ce n'est pas rien ! Ce sont toujours

ménagères, qui travaillent avec un taux d'activité réduit pour pouvoir aussi s'occuper de leurs enfants.

Tu dis que ces dernières années nous avons fait marche arrière en matière d'égalité, peux-tu préciser sur quoi nous avons fait marche arrière ?

Il y a des discriminations indirectes, plus insidieuses, qui ont pris de l'ampleur. Par exemple dans la publicité, l'image de la femme

BIO

Françoise Gehring est née à Mendrisio en 1960. Elle a étudié à la faculté de lettres de l'Université de Genève, ville où elle vu naître la première librairie pour femmes, « L'inédite ». Elle exerce le métier de journaliste depuis une trentaine d'années. Elle a collaboré pour divers médias tessinois, romands et alémaniques.

Depuis décembre 2009, elle travaille comme secrétaire syndicale SEV, un poste qu'elle occupe à 70%. Ce qui lui laisse du temps pour militer pour la promotion de l'égalité – elle préside le Groupe femmes USS Tessin et Moesa – pour poursuivre son activité journalistique et pour assouvir sa grande passion : la littérature.



INTERVIEW



Françoise Gehring le 1^{er} Mai dernier en compagnie d'Angelo Stroppini, également secrétaire syndical au secrétariat régional SEV de Bellinzzone: « Luttons ensemble, femmes et hommes, pour un monde plus équitable ! »

est souvent rabaissée. Je ne suis pas moraliste, mais je trouve que l'on nous mon-

carrière elles acceptent n'importe quoi? Que dire de la dictature de la mode ?

” Aussi bien dans les transports publics que dans notre syndicat il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'égalité. “

tre trop souvent une image dégradante de la femme. Dernièrement, j'ai eu la chance de rencontrer Assia Djebbar, la grande écrivaine algérienne. Elle a dit une phrase qui m'a fait réfléchir: « De quel droit les femmes occidentales se prétendent-elles plus émancipées que les femmes qui portent le voile, alors que pour vendre un téléphone elles acceptent de poser à moitié nues et pour faire

Elles sont en réalité enfermées dans une cage dorée! »

Comment as-tu été accueillie dans ce milieu des transports publics et ce syndicat qui sont encore fortement masculins ?

Je ne peux pas dire que je n'ai pas été acceptée. Mais je suis consciente que je fais un peu exotique dans ce paysage, avec ma personnalité et mon engagement marqué pour la cause des

femmes. Il est vrai que, aussi bien dans les transports publics que dans notre syndicat, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'égalité.

D'un côté il y a un machisme avéré, mais de l'autre côté les femmes ne sont peut-être pas assez combattives pour faire valoir leurs droits. C'est juste de dire les choses ainsi ?

Je pense aussi que parfois les femmes se fragilisent toutes seules. Elles ont cette tendance à vouloir être parfaites avant d'oser demander quelque chose. Il y a une sorte de modestie ou d'autocensure chez elles qui les empêche de s'imposer davantage dans le monde du travail, au-delà, bien sûr des obstacles objectifs. On a

” Je pense aussi que parfois les femmes se fragilisent toutes seules. Elles ont cette tendance à vouloir être parfaites avant d'oser demander quelque chose. Il y a une sorte de modestie ou d'autocensure chez elles qui les empêche de s'imposer davantage dans le monde du travail. ”

l'impression qu'une battante est encore mal vue dans notre société. Mais attention: ne tombons pas dans le piège de se poser en victime ! Et rappelons que le sexe fort c'est la femme !

Qu'attends-tu de cette journée nationale d'action du 14 juin ?

Que cela soit une journée festive pour les femmes. Une journée qui montre que les femmes ont envie de se faire une place au soleil ! Mais aussi une journée

qui nous fasse toutes et tous réfléchir, prendre conscience que la lutte pour l'égalité est aussi une lutte pour les droits des hommes. Les bas salaires, le travail sur appel, ne sont plus l'apanage des seules femmes. Le démantèlement social fait aussi des victimes chez les hommes. Alors, luttons ensemble, femmes et hommes, pour un monde plus équitable !

Assemblée des délégués ZPV du 23 mai : il y a eu matière à discussion

« Je vous parle cheminots »

Grosse incompréhension entre Jeannine Pilloud, cheffe de la Division Voyageurs, et les délégués ZPV, lors de l'assemblée des délégués du 23 mai.

Après lui avoir posé de nombreuses questions sur le projet d'obligation d'avoir un titre de transport valable avant de monter dans un train, une pétition signée par 722 personnes a été remise à Jeannine Pilloud, précisant que le personnel ne pouvait soutenir un tel projet. Outre ce thème sensible, l'assemblée a traité de nombreuses propositions, a procédé à diverses élections et entendu plusieurs invités.

Le calme avant la tempête

Pascal Fiscalini, président du jour, a accueilli les quelque 39 participants à l'Assemblée des délégués 2011 de la sous-fédération du personnel des trains ZPV à l'hôtel Bern, à Berne. La matinée s'est déroulée sans surprise, puisque les points à l'ordre du jour ont été acceptés dans discussion. Les délégués ont également pris connaissance des actualités syndicales SEV par

le président Giorgio Tuti, qui a profité de cette rencontre pour les féliciter de l'obtention du double accompagnement dans les trains. Des actualités internationales leur ont été transmises par un représentant du syndicat allemand des cheminots EVG, Ludwig Koller. Jürg Huerni, ancien président ZPV et actuel secrétaire syndical SEV, a quant à lui donné quelques explications sur l'activité du SEV.

Année 2010 chargée

Andreas Menet, président de la sous-fédération ZPV, est ensuite revenu sur les points forts de l'année 2010, points forts détaillés dans le rapport d'activité 2010. Il est revenu sur l'affaire des ZuS, sur le 125^e anniversaire de la sous-fédération, sur les négociations salariales 2010 qui n'ont pas amené le résultat escompté, mais « on s'en sort bien », a-t-il complété, estimant le résultat obtenu acceptable. Un succès ZPV à relever : l'intervention qui a permis de stopper le projet « Buon Appetito ». Au niveau recrutement, la sous-fédération comptait 142 nouveaux membres à fin 2010. Au 1^{er} mars 2011, on

dénombre 1907 membres ZPV, d'où le concours lancé au niveau suisse, qui verra le 2000^e membre recevoir un prix. Roger Tschirky, coordinateur des RhB, a également présenté son rapport d'activité 2010, année sans gros rebondissement dans cette région-là.

CP CFF : à quand la fin des cotisations d'assainissement ?

Markus Hübscher, directeur de la Caisse de pension CFF, a détaillé les prévisions de la caisse de pension pour les dix prochaines années. Il a expliqué que le versement qui doit être effectué par la Confédération, à savoir les 1,148 milliard de francs promis, augmentera le taux de couverture de 8 %, qui atteindra ainsi plus de 100 % pour la première fois depuis l'année 2000. « Mais avant d'être sereins, il faut avoir pu réaliser des réserves de fluctuation, indispensables vu l'instabilité des marchés. On a beau être en avance sur le plan prévu en 2009, il faut être prudents », a expliqué Markus Hübscher. Son exposé a ensuite fait l'objet de nombreuses questions, ce qui montre bien l'intérêt que les membres portent encore à ce thème.

Une flopée de propositions (14) issues des différentes sections devaient ensuite être traitées par les délégués. Dix d'entre elles ont été acceptées sans souci. Elles avaient obtenu l'aval de la commission centrale. A la proposition de la ZPV Tessin demandant que ce soit l'assemblée des délégués qui détermine la rémunération des membres du Comité central, le président central oppose un contre-projet : la mise en annexe 4 de ce règlement des frais dans le règlement de gestion ZPV. C'est alors la contre-proposition qui passe la rampe.

Des trois autres propositions que la commission centrale proposait de rejeter, une est acceptée, c'est une proposition émanant de la ZPV Bienne qui demande l'interdiction de jour isolé dans les rotations et la suppression des rotations avec plus de

cinq jours de travail en continu.

Au chapitre des élections, Sabine Tessmer devient la nouvelle représentante de la Jeunesse ZPV, Michael Dormann devient membre remplaçant à la commission de

des idées ». A Arnaud Lehro qui « se voit mal mettre une amende de 500 francs à une famille débarquant sans billet dans le train à l'aéroport » et qui lui dit « Madame, vous parlez business, je vous parle cheminots », elle répond très



La pétition concernant l'obligation d'avoir un titre de transport valable pour monter dans un train, signée par 722 personnes, a été remise par Andreas Menet à Jeannine Pilloud, responsable de la Division Voyageurs CFF.

gestion, Sandra Rida Chafi accepte la responsabilité du recrutement, René Schaller devient le représentant du trafic régional Centre et Stefan Moser est le nouveau délégué à la commission CCT CFF. La fonction de représentant du trafic régional Ouest n'a pas encore trouvé preneur.

« On est dans le flou »

La venue de Jeannine Pilloud, en poste depuis 11 semaines, comme elle s'est plu à le rappeler, a été l'occasion de lui remettre les doléances des membres. Les questions des participants ont fusé, tant pour dire combien ils étaient excédés d'être informés de certains projets par la presse, de rester dans le flou concernant des idées émises à la va-vite par la direction et, entre autres, que le projet d'« obligation de se munir d'un titre de transport valable » pourrait être perçu comme une provocation et devenir contre-productif. Jeannine Pilloud a indiqué être reconnaissante des propositions du syndicat qui lui parviennent via la pétition et a estimé que « c'est le bon moment pour arriver avec

vaguement, estimant que les cas de passagers n'ayant pas eu le temps d'acheter un billet sont rares et imaginant une période de transition où la souplesse sera de rigueur et où elle attend des agents qu'ils jugent au cas par cas. Pour elle, l'avenir, « avec des trains de 400-500 mètres, sera fait de service aux voyageurs et moins de contrôles, ce qui rendra le job plus intéressant encore ». Ce n'est pas l'avis des participants à l'assemblée, qui craignent de devenir des « policiers » distribuant des amendes à tout-va. La présence de Jeannine Pilloud a également été l'occasion de lui remettre la résolution votée le matin même et cosignée par la LPV, demandant la mise hors circulation immédiate des ETR470 et leur remplacement par un autre matériel roulant (lire page 9). Trois membres LPV étaient présents et c'est Marjan Klatt, membre LPV, qui a transmis la requête à la cheffe de la Division Voyageurs. L'assemblée s'est donc conclue sur une note clairement syndicale et combative, ce qui promet une ZPV très active cette année.

Henriette Schaffter

HOMMAGE RENDU AUX PERSONNES QUITTANT UNE FONCTION À LA ZPV

De gauche à droite : Sandra Rida Chafi (présidente ZPV Berne), Markus Stierli (commission de gestion), Nicole Mächler (responsable recrutement), Thomas Walther (président ZPV Lac de Constance), Janine Truttmann (présidente ZPV Bienne) et Andreas Menet, président central. Manquent sur la photo : Claude Gaillie (président ZPV Léman), Silvia Reinhard (présidente Regionalverkehr Ost), Thomas Sägesser (représentant CoPe ZP) et Hans-Peter Zürcher (président ZPV Bâle).



Assemblée des délégués LPV

Aller de l'avant de manière cohérente

Caisse de pension, recrutement des jeunes, nouveau système salarial, l'avenir de CFF Cargo (et Cargo International), 14 juin 2011 : voici quelques-uns des thèmes forts passés au crible par l'assemblée des délégués de la LPV qui s'est déroulée le 23 mai à Berne.

« On n'est pas dans une période tranquille. » Le président central de la LPV Rinaldo Zobebe a raison de souligner dans quel climat on vit ces temps-ci. « Nous avons négocié un nouveau système salarial qui nous a pris énormément de temps. Comme vous le savez, la LPV a négocié une courbe salariale spécifique pour les mécaniciens. C'est un pas en avant important, mais le chemin qui reste à parcourir est rude. » Le président central ne pouvait pas ne pas relever tout le travail effectué par le SEV durant ces dernières négociations. « Il y a des syndi-

cats qui s'approprient le travail des autres pour se positionner. Mais c'est nous qui sommes la locomotive. »

En parlant de l'avenir de notre syndicat, Rinaldo Zobebe a dit des choses importantes en ce qui concerne le

recrutement. Cela devient vraiment une priorité pour la LPV qui souffre d'une carence de jeunes mécaniciens. Le recrutement doit être effectué de manière dynami-

Caisse de pensions CFF

que et pugnace « mais aussi honnête et cohérent avec notre image ».



Les mécaniciens ont plébiscité une résolution demandant le remplacement immédiat des ETR 470.

Comment ne pas évoquer les prochaines élections fédérales de cet automne dans le cadre d'une assemblée des délégués? Zobebe a été on ne peut plus limpide sur ce point: « L'automne prochain, votez pour les candidates et candidats qui défendent nos intérêts avec conviction. » Ceux qui défendent les mêmes intérêts que le SEV se sont fait connaître lorsqu'il a fallu voter l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. « Une affaire qui n'est pas finie, parce que la somme votée par le Parlement n'a pas été suffisante. » Erwin Schwarb, directeur de SEV Assurances et vice-président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF, a donné son point de vue sur cet épineux problème. Un point de vue qui concorde avec les préoccupations exprimées par Zobebe et les délégués. « Je regrette, mais je ne suis pas en mesure de vous apporter de bonnes nouvelles. A la Caisse de pensions CFF, nous sommes sur une pente raide. Mais rappelez-vous que nous ne sommes pas en mesure d'influencer le rendement des capitaux. Nous devons trouver une solution durable pour financer les réserves de fluc-

uation. » Un délégué a demandé à Erwin Schwarb si les actifs allaient être encore davantage sollicités pour assainir la CP CFF. Réponse: « Le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF ne peut pas se permettre de ne

sur les horaires de travail et sur la courbe salariale. » Dans la foulée, l'exposé de Ruedi Büchi (CFF Cargo), responsable de la production, n'a pas vraiment apaisé les craintes des délégués. L'orateur a parlé de la nécessité de baisser les coûts. « Nous devons limiter les dépenses et augmenter la productivité, en optimisant le rendement du personnel et du matériel », a fait savoir Büchi, tout en relevant que Cargo cherche à atteindre son équilibre financier d'ici 2015.

Santé et journée du 14 juin

Plusieurs délégués ont évoqué les horaires de travail irréguliers qui, à la longue, risquent d'avoir une incidence négative sur la santé et la vie sociale des mécaniciens. Ces conditions de travail peuvent également décourager les jeunes à se lancer dans ce métier. Andrea Ursula Leuzinger, mécanicienne et membre de la commission féminine du SEV, a relevé que ces inquiétudes liées à la santé au travail sont perçues de manière encore plus aiguë par les femmes. Andrea Ursula Leuzinger a enchaîné son intervention sur la journée du 14 juin. « Les différences salariales entre hommes et femmes sont contraires à la Constitution. Les femmes demandent aux hommes davantage de solidarité. J'invite chaque mécanicien qui sera de service ce jour-là à faire siffler son train à 14 h 06. Un geste symbolique qui fera partie des nombreuses actions mises sur pied durant toute la journée du 14 juin. »

Françoise Gehring/AC

RÉSOLUTION : LES ETR 470 DOIVENT IMMÉDIATEMENT ÊTRE REMPLACÉS

Les CFF doivent immédiatement remplacer les ETR 470 (trains à caissons inclinables Cisalpino) par un autre matériel roulant plus fiable. C'est ce que demande le personnel des locomotives et des trains dans une résolution commune adoptée par leurs assemblées des délégués respectives.

« Le personnel des trains et des locomotives des CFF en ont plus qu'assez de ces trains. L'incendie dans un train le 17 mai vers Ambri a été la goutte de trop qui a fait déborder le vase. Depuis leur mise en service en 1993, ces trains ETR 470 (Cisalpino) rencontrent toujours les mêmes problèmes techniques qui n'ont jamais pu être résolus. Ils causent continuellement des préjudices à la fluidité du trafic et nuisent à l'image des transports publics. Dans la plupart des cas, ces convois ne sont pas capables de respecter l'horaire, le voyage doit être interrompu ou alors les trains sont purement et simplement annulés.

Cette situation met le personnel roulant sous pression, sentiment encore accentué par les plaintes incessantes des passagers, amplement justifiées. Le Syndicat du personnel des transports SEV mais aussi l'Office fédéral des transports ont demandé à maintes reprises aux CFF d'apporter des améliorations au matériel roulant. Les promesses des CFF n'ont jamais été tenues. Le personnel et la clientèle se sentent bernés. »

Résolution commune adoptée par les assemblées des délégués des sous-fédérations SEV/LPV et SEV/ZPV, réunies à Berne le 23 mai 2011.

ÉLECTIONS

L'assemblée des délégués LPV a approuvé les comptes 2010 et le budget 2011. Les délégués ont élu : Marjan Klatt, chef du secteur P ; Fritz Aebi, membre de la commission de gestion SEV ; Hans-Ruedi Schürch, membre du comité SEV ; Benjamin Kälin, membre suppléant du comité SEV.

Assemblée des délégués de la sous-fédération BAU du 23 mai au restaurant Schützenhaus à Berthoud

Engagements en vue à l'entretien

L'exposé de Christoph Stoeri, directeur de l'Entretien à l'Infrastructure CFF, était le point central de cette assemblée.

Outre Giorgio Tutti, président SEV et Urs Huber, secrétaire syndical, Christoph Stoeri, invité, s'est exprimé devant l'assemblée. En parlant de la réorganisation « Infra 2014 », il a précisé que la productivité devrait augmenter de 20 % avec les nouveaux processus mis en place. Le personnel et les machines devraient, durant l'intervalle restant, être employés de manière encore plus efficace. L'Infrastructure mise également sur Kaizen, sur les certifications et la formation continue. Afin de pouvoir assumer les commandes croissantes, le domaine de l'entretien va engager 60 personnes supplémentaires et 100 de plus en 2012. Les ouvriers spécialisés recherchés sont toutefois difficiles à trouver.



Christoph Stoeri au repas de midi.



Christian Suter, président central, a rappelé que tous les organes de BAU devaient être réélus l'année prochaine et a fait appel aux candidats potentiels.

Ils doivent être en très bonne forme physique. C'est pourquoi un premier cours pour les personnes qui décident de changer d'orientation aura lieu à la fin de l'année. Les collègues ont souligné le fait que les autres employeurs offrent des salaires plus élevés. Christoph Stoeri déplore en effet que les CFF ne jouent pas dans la même catégorie que par exemple certaines entreprises électriques. Peut-être aussi que les CFF se « vendent » mal.

Recherche de personnel

Les collègues ont fait remarquer qu'ils n'étaient pas étonnés, vu la surcharge de travail, que des spécialistes quittent et ne puissent pas être remplacés. Avec ou sans restructuration, il faut rapidement trouver du personnel. Et la satisfaction n'est

pas des plus hautes... Selon Stoeri, les besoins ont été évalués, de sorte que le nombre engagé suffira.

Le gros volume de travail (« nos livres de commande sont pleins pour trois ans ! ») a également des avantages pour le personnel : pas de suppressions à l'ordre du jour dans les prochaines années et les salaires des spécialistes augmentent. Les inquiétudes engendrées par le nouveau système ToCo ne sont pas justifiées selon lui.

A la question de savoir ce qu'il va entreprendre pour améliorer la satisfaction du personnel, Stoeri cite les mesures suivantes : meilleure information et formation des responsables de team et contre-maîtres, davantage de rencontres entre cadres de différents niveaux hiérarchiques et des nouveaux ou-

tils informatiques mieux introduits.

Des projets d'« Insourcing »

Les commandes supplémentaires engendrent un besoin toujours croissant de collaborateurs des entreprises privées de montage de voies (renforcement des équipes), ainsi que des agents de sécurité supplémentaires de Securitrans SA, une filiale commune aux CFF et à Securitas. Selon Stoeri, les CFF examinent également la possibilité que Securitrans mette du monde à disposition pour renforcer les équipes afin d'assurer les commandes. A la question de savoir pourquoi les CFF ne veulent pas engager eux-mêmes du personnel pour la construction, Stoeri répond que les travaux de chantiers seraient alors freinés puisque le personnel CFF est soumis à

la loi sur la durée du travail. Les CFF mènent également des discussions sur de possibles rapprochements avec des entreprises de machines de chantiers. Il s'agit aussi de pouvoir faire des économies dans ce secteur.

Finances, propositions, etc

Les comptes 2010, qui bouclent sur une perte de 8266 francs et le budget 2012 prévu avec un déficit de 41 200 francs ont été tous deux acceptés. Toutes les propositions de sections ont été refusées, dont également celle qui demandait un subventionnement automatique de la sous-fédération pour les repas lors des diverses assemblées. Ont été élus : les délégués à la conférence CCT et à la commission CCT ainsi que Lea Boner à la commission féminine SEV. *Fi/Hes*

RÉSOLUTION : CCT 4 / TOCO ET LES PROMESSES FAITES

Durant les négociations de la CCT 4, un nouveau système salarial a été aussi négocié. Ce système nommé ToCo se veut transparent et adapté au marché, et assurer des salaires égaux pour travail égal. Mais déjà pendant les négociations, on a vu que ToCo ne pouvait pas fonctionner. Divers accords spéciaux ont dû être prévus. Entre autres, la décision 25 a été signée. La décision 25 concerne des négociations complémentaires pour les conducteurs de véhicules de traction qui ne sont pas concernés par la courbe spéciale des mécaniciens de locomotives. La décision concerne ceux qui sont soumis au BAR P et G. Mais il a été assuré oralement que cela concernait également les mécaniciens de l'infrastructure, soit les conducteurs de véhicules de traction de la maintenance et ceux de la Défense d'entreprise. Les négociations complémentaires seraient donc pour tous les conducteurs de véhicules de traction. Cette déclaration, en plus des autres facteurs, est un élément essentiel qui a influencé la manière de voter des délégués de la sous-fédération Bau à la conférence CCT. Mais maintenant, durant les négociations complémentaires, les promesses ne sont pas tenues. Les CFF respectent la décision 25 à la lettre et ne sont pas prêts à négocier pour les autres conducteurs de véhicules de traction. Nous disons clairement que nous ne sommes pas d'accord ! Nous exigeons des CFF qu'ils respectent leurs promesses.

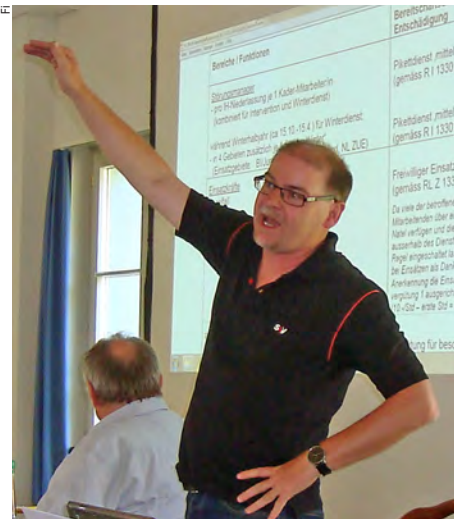
Assemblée des délégués de la sous-fédération BAU, Berthoud, 23 mai 2011



Vote sur une proposition.



Pietro Gianolli (à droite) assurait la traduction en italien et Patrick Rouvinez (derrière) traduisait en français.



Urs Huber, secrétaire syndical SEV, a informé les participants à propos des actualités syndicales.

Assemblée des délégués du personnel de la manœuvre à la « Schmittstube » à Berne

Les soucis face à ToCo

Lors de l'assemblée des délégués RPV, l'attention était rivée sur la situation précaire des gares de triage, sur la nouvelle CCT Cargo International à négocier et sur le nouveau système salarial ToCo. Au niveau interne, c'est l'effectif des membres qui est motif à inquiétude.

Vu les événements qui se sont précipités ce printemps partout dans le monde, il peut être difficile pour certains de se consacrer à une assemblée des délégués. C'est ainsi que Hanspeter Eggenberger a ouvert l'assemblée 2011 de la sous-fédération RPV. Mais de gros bouleversements affectent également les CFF ces temps-ci, qui demandent eux aussi beaucoup d'attention.

Projets, suppressions de postes, CCT Cargo International

A la Division P, deux projets sont actuellement d'actualité, qui concernent la RPV: SO-PRE (optimisation de la simulation et planification des ressources) ainsi que l'optimisation de la préparation des trains. On ne peut par contre encore rien dire à propos des effets que ceux-ci pourraient avoir.

Chez Cargo et Infrastructure, le recul du trafic des marchandises se fait sentir. L'ensemble des gares de



Recruter des membres, ça vaut la peine autant pour le recruteur que pour la sous-fédération.

triaiage avaient déjà dû lutter l'année passée contre un recul du trafic. A Cargo, ceci même malheureusement à des suppressions de postes dans quelques endroits. C'est particulièrement perturbant à Wil, où cinq postes disparaissent tandis que dans le même temps sont créés trois postes login, selon le principe « les personnes expérimentées et coûteuses dehors et on engage des jeunes bon marché ».

Chez Cargo International, les négociations CCT un peu particulières attendent encore un dénouement depuis l'automne 2010. Pour le SEV, il est important que la nouvelle CCT soit de même niveau que celle de CFF Cargo. Pour les CFF, les « libertés » concernant les licenciements,

les temps de travail et les salaires sont au premier plan. Les objectifs concrets ne sont pour l'instant pas encore à régler. Il faut se tenir sur ses gardes, car de gros compromis pourraient avoir des conséquences négatives pour les autres domaines des CFF.

ToCo

Parmi les délégués, il y a beaucoup d'incertitude face aux effets du nouveau système salarial. Ce qui n'est pas clair : comment les descriptifs de fonction sont élaborés et ce qui sera pris en considération ainsi que le fait de savoir si vraiment des nouveaux descriptifs seront instaurés partout.

Selon Philipp Hadorn, des descriptifs de fonction type

ont été élaborés dans les régions et peuvent être consultés auprès des responsables de secteurs. Dans le nouveau système, la fonction est décisive et non pas la formation effective de celui qui occupe le poste.

Les descriptifs individuels de fonction, qui devaient parvenir aux intéressés jusqu'à fin mai, devront être complétés si nécessaire.

Philipp Hadorn a d'ailleurs rappelé les séances d'information et rendez-vous individuels possibles dans les secrétariats régionaux. Le SEV offre son soutien lors de questions sur les nouveaux niveaux d'exigence ainsi que sur les classes salariales.

Baisse durable des membres

La RPV souffre d'un recul

ÉLECTIONS

La commission centrale RPV a reçu des délégués le mandat de proposer, lors de la Conférence des présidents, Oymak Abdurrahman de Ruppertswil pour l'élection au siège vacant à la commission centrale et d'ensuite pouvoir le nommer définitivement sans passer par une assemblée des délégués.

Abdurrahman est spécialiste RCT au Cargoteam à Aarau, Division G. Il sera invité tout d'abord pour une phase de test aux séances de la commission centrale.

Les délégués CCT proposés ont été confirmés dans l'ensemble, de même que la commission CCT, nommée pour la durée de validité de la CCT.

Werner Graf a été réélu à la commission de gestion, son élection a eu lieu au Congrès.

constant des membres. Hanspeter Eggenberger et le caissier Heinz Schneider ont mis les participants en garde contre les conséquences négatives possibles, tant pour la force de frappe du syndicat que pour les finances de la sous-fédération. Ils demandent ainsi à tous davantage d'engagement dans le recrutement de membres.

Heinz Schneider a préparé trois variantes de budget pour 2012: une avec 1300 membres, une avec 1200 et une dernière avec 1100 membres. Les membres ont choisi la version compromise de 1200 membres. On prend ainsi le bon chemin et en même temps on motive les membres à recruter, afin de dépasser cette hypothèse somme toute assez conservatrice. *ma/Hes*



Le président SEV Giorgio Tuti a expliqué aux délégués ce qui attend le syndicat dans les prochains mois.



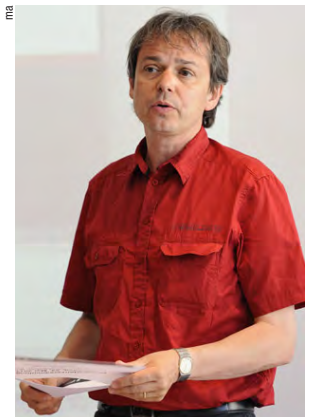
Barbara Spalinger, vice-présidente, a appelé à collaborer de façon engagée et à intervenir si nécessaire.



Ruedi Hediger, chef des finances, a exposé la situation financière du SEV et la possibilité d'un système de cotisations différencié.



Barbara Amsler, chargée des questions d'égalité au SEV, a présenté les actions et moyens mis en œuvre pour le 14 juin.



Philipp Hadorn a expliqué les nouveaux descriptifs professionnels à CFF Cargo et a répondu aux questions à propos de ToCo.

La conférence des délégués de la SBV sous le coup du nouveau système salarial

« Ne signez pas si vous n'êtes pas d'accord ! »

La sous-fédération du personnel d'exploitation et de la vente s'est réunie à Berne. Le nouveau système ToCo a suscité des discussions fournies.

« Quand la lettre et le contrat arriveront, ne signez pas si vous n'êtes pas d'accord. Il faut voir dans quel niveau d'exigence votre poste est classé. Si vous n'êtes pas convaincu, je vous recommande d'exiger votre description de poste. » C'est le message qu'a fait passer Alex Bringolf, président de la conférence des délégués de la SBV, en parlant du nouveau système ToCo, qui remplace l'ancienne classification par échelons.

Ce système a été abondamment évoqué lors de l'assemblée de la SBV du 23 mai à Berne. Surtout que c'est en effet ces jours qu'arrivent les contrats modifiés basés sur ToCo. « Si quelque chose vous paraît louche, demandez la description du poste et adressez-vous aux permanences du SEV », appuie le vice-président de la conférence SBV Manfred Schaffer.

Un délégué se fait l'écho des inquiétudes que ToCo continue de susciter: « On aura un gros problème avec le personnel de vente. La majorité est en échelon 10 mais certains collaborateurs sont en échelon 11. Comment va-t-on les différencier s'ils se retrouvent tous en catégorie F? » Celles et ceux qui ont un échelon de plus, c'est en effet en raison de tâches supplémentaires, comme la surveillance. Un autre délégué exprime la crainte que ces personnes soient démotivées en étant mises dans la même catégorie que les collaborateurs de l'échelon d'en dessous. « C'est garanti qu'avec ToCo, personne ne perdra un franc », répond Elisabeth Jacchini, présidente centrale de la SBV et vice-présidente SEV.

Elle rappelle aussi les ob-

jectifs que le SEV a atteints lors des négociations sur ToCo. Ainsi, les collaboratrices et collaborateurs des centrales d'exploitation seront en catégorie H plutôt que G. « Les CFF ont enfin reconnu qu'il fallait réévaluer ces fonctions. C'est d'autant plus important que dans un avenir proche, 75 % des collè-

il faudra négocier de manière globale, mais pour ça il faut argumenter de manière solide. »

Le recrutement et la façon de l'améliorer a aussi été longuement évoqué. Responsable du recrutement pour la SBV, Gilberte Imboden explore les méthodes d'incitations financières pratiquées



Manfred Schaffer et Alex Bringolf ont présidé l'assemblée des délégués SBV, la présidente centrale Elisabeth Jacchini commente la nouvelle CCT.

gues travailleront dans des centres d'exploitation », souligne Elisabeth Jacchini. Pour elle, ToCo a aussi « quelques points positifs ». Dont le fait que désormais, tous les contrats de travail seront faits par un seul service, ce qui garantit une certaine unité des pratiques. Les performances pourront être mieux mesurées et le SEV a obtenu des CFF qu'ils réexaminent tous les profils de métiers, afin de vérifier que les exigences posées correspondent bien aux nouvelles catégories. Autre nouveauté du ToCo dernière version: les collègues qui obtiendront un A ou un B à l'évaluation annuelle auront une prime unique.

Recrutement

Un troisième participant rappelle que l'avenant au contrat doit être signé d'ici fin août et réclame que le SEV mette à disposition une lettre type de demande d'explications. Elisabeth Jacchini s'y engage. Malgré les préoccupations suscitées par ToCo, la présidente SBV conseille aussi de voir ce que ça donne avant d'attaquer tout le système en bloc. « Si tout un groupe professionnel a le sentiment d'être mal évalué,

par d'autres syndicats. » Certains jeunes tombent dans le panneau alors que nous, nous ne cherchons pas à acheter les gens. » Et pour cela, la meilleure manière reste de marquer la présence du SEV sur le terrain, en allant à la rencontre des gens, que ce soit sur le lieu de travail ou lors de manifestations comme des journées sportives.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, le problème des agressions a été évoqué avec notamment celle de Nyon, où un braquage au pistolet a particulièrement choqué. « Certains chefs s'avèrent incapables de remplir une annonce de saisie quand un collègue est attaqué par un client », relève aussi Ruth Schweizer, du champ d'intérêt vente. Le questionnaire VU concernant les conditions de travail a aussi donné lieu à quelques échanges de mails passablement houleux avec les CFF. « S'il y a une enquête interne, on la fait nous-mêmes », a rappelé Elisabeth Jacchini, qui relève qu'environ 10 % des collègues ont répondu à ce questionnaire, ce qui fournit un bon échantillon. *hk*

L'assemblée des délégués de la VPV met l'accent sur les

Réorganisations, externalis

Une nouvelle réorganisation à CFF Informatique, les contrats selon CO pour les cadres et l'externalisation du trafic international marchandises: tel est le copieux menu de la VPV.

CFF Informatique bouge à nouveau. Le président Roland Schwager a informé l'assemblée des délégués de la VPV du démarrage de la prochaine réorganisation générale qui toucherait environ 670 personnes. Il est toutefois prévu de ménager le personnel CFF dans la mesure où les postes à supprimer se-

raient avant tout à trouver dans les mandats externes. Schwager a toutefois évoqué un risque: les exigences posées aux divers postes seraient augmentées; les CFF doivent veiller à ce que leur personnel soit en mesure de faire face à ces exigences.

Un engagement payant du SEV

Dans son rapport sur les règles prévalant pour les engagements selon le Code des obligations (CO), Schwager s'est montré plus satisfait. C'est un fait que le SEV ne pouvait que se prononcer mais ne pouvait pas codécider comme dans une CCT. Le président constate toute-

Séance commune des deux assemblées des délégués à

La SBV et la VPV

Si le calendrier est respecté, la nouvelle sous-fédération issue de la fusion de la SBV et de la VPV sera réalité au 1^{er} janvier 2013.

Comme l'année dernière, les sous-fédérations SBV et VPV ont réuni l'après-midi leurs assemblées des délégués pour débattre du projet de fusion. Ce qui, il y a une année, n'était qu'une idée est devenu entre-temps un projet avec deux variantes concrètes. Un groupe de travail avait même élaboré sept variantes dont sont issues maintenant deux propositions sur la manière selon laquelle la nouvelle sous-fédération pourrait fonctionner. Elle compterait environ 6000 membres, ce qui lui assurerait un certain poids au sein du SEV et en particulier au Comité.

Professionnel ou milicien ?

En fonction de cette taille, les deux variantes prévoient que le président ou la présidente sera à temps plein. L'assemblée des délégués est identique dans les deux variantes, elle compte 45 membres. Pour le reste, elles diver-



Roland Schwager et Elisabeth Jacchini pré-

gent nettement. L'une d'elles est clairement orientée vers une structure professionnelle, l'autre prévoit plus de fonctions de miliciens. En outre, il y en a une qui est fondamentalement basée sur une répartition géographique, avec 6 sections régionales, alors que l'autre s'appuie sur des groupes professionnels avec 18 sections qui se basent sur les divisions CFF. La variante « Pro » prévoit un comité central de 17 personnes

thèmes syndicaux

sations et nouveaux contrats donnent beaucoup à faire à la VPV

fois qu'on a obtenu satisfaction sur quelques points. C'est ainsi qu'une plus grande transparence a été mise en place car jusqu'ici certaines règles de bonus étaient plutôt confidentielles. Le SEV a aussi obtenu l'introduction du congé paternité. « L'engagement acharné du SEV a payé », a souligné Schwager.

Valeur du travail

Dans sa déclaration liminaire, il avait vertement critiqué le fait que le travail n'est plus estimé à sa juste valeur : « Aujourd'hui on honore l'engagement de capitaux mais plus celui des travailleurs. » Et il a complété en di-

sant : « Le travail donne du sens à la vie, nous devons lui rendre son importance. »

A la VPV aussi, le recrutement constitue un thème central. Bien que 17 nouveaux membres aient trouvé le chemin du SEV, la sous-fédération enregistre un recul de 10 membres dans les trois premiers mois de l'année, avant tout suite à des transferts et des mises à la retraite. Schwager a mis en garde face à un cercle vicieux qui ferait que moins de membres = moins d'efficacité dans la lutte, le SEV devenant alors moins attractif pour les nouveaux collègues.

pmo/SA



Markus Rügsegger informe la VPV sur les négociations CCT à CFF Cargo International : « Il est manifeste que l'entreprise ne veut pas d'une CCT, elle l'a d'ailleurs déclaré. » Elle fait maintenant pression pour imposer plus de flexibilité pour les mécaniciennes et mécaniciens de locomotives à engager d'ici deux à trois ans. Des groupes de travail sont actuellement à l'œuvre pour tenter de dynamiser de pénibles négociations et obtenir enfin des résultats. Conclusion de Rügsegger : « Nous avons encore de difficiles négociations devant nous ! »

Berne

VPV présentent des variantes de fusion



présentent aux délégués de la VPV et de la SBV les variantes d'une sous-fédération fusionnée.

et un comité directeur de 11 personnes. Les 6 président-es de section seraient engagés chacun à 10% par la sous-fédération, pour pouvoir mieux se consacrer au service des membres. Les présidents de section seraient aussi membres du comité directeur. Dans la variante « Milice » par contre, le comité central comprend 27 membres, le comité directeur en compte 9. Au lieu des sections, il n'y a que les bran-

ches qui y seraient représentées, celles-ci correspondant aux divisions CFF.

Les avantages l'emportent

La présidente centrale SBV Elisabeth Jacchini et le président VPV Roland Schwager ont clairement précisé que, pour eux, les avantages d'une marche en commun l'emportent nettement sur les inconvénients. Entrent en compte avant tout un potentiel de contreponds syndical

plus important face aux CFF et des simplifications internes. Les évolutions de carrière et les changements de poste devraient conduire (en théorie) fréquemment à des transferts de la SBV à la VPV, ce que les membres ne souhaitent pas vraiment toujours. Parmi les inconvénients, les cotisations des membres VPV augmenteraient légèrement. Les délégués des deux sous-fédérations se sont montrés

fondamentalement satisfaits de la direction proposée. Il a été souligné à plusieurs reprises lors de l'assemblée que, dans une plus grande sous-fédération, il serait plus facile de trouver des personnes pour des tâches de miliciens – à condition que la fusion provoque l'élan souhaité.

Intégrer la base

Les deux variantes vont maintenant être présentées aux membres lors de réunions régionales, les deux responsables précisant qu'il s'agit de propositions qui pourront encore sans autre être modifiées.

Une vive discussion a eu lieu sur la question de savoir si ces deux variantes peuvent déjà être présentées aux membres. Les délégués romands en particulier ont exprimé le souhait que certains détails soient éclaircis avant que les membres soient appelés à s'exprimer. Le fait que l'organisation de branches ne soit pas décrite dans la variante « Milice » a fait l'objet de remarques critiques.

Roland Schwager et Elisabeth Jacchini ont répliqué : il ne s'agit pas encore de dire OUI ou NON ; c'est volontairement que les deux va-

riantes restent contrastées pour que la discussion porte sur la forme d'organisation. Il est pensable que la version finale soit une des deux variantes actuelles, affinée, il est aussi possible que ce soit une combinaison des deux, une version complètement nouvelle et géniale étant aussi la bienvenue.

Lors d'une votation consultative destinée en fin d'après-midi à faire le point sur les positions, une nette majorité des délégués s'est exprimée en faveur de la variante « Pro » ; de nombreux délégués se sont abstenus car ils n'avaient pas pu se faire une opinion en si peu de temps.

Décision dans une année

Le choix de la variante doit avoir lieu en novembre, sur la base des retours des séances d'information. Il s'agira ensuite d'affiner le projet afin qu'une décision sur la fusion puisse être prise lors des assemblées des délégués en mai prochain. Ce sera en dernier ressort aux membres de dire, lors d'une votation générale, s'ils veulent d'une fusion.

Peter Moor/SA

Assemblée des délégués de la sous-fédération des employés des services techniques (TS)

Valeur n° 1: un personnel motivé

La concurrence est un jeu contre le temps. L'excellence opérationnelle est un signe de différenciation important. Ce n'est pas lorsque le concurrent roule déjà qu'il faut réfléchir à des stratégies.

Les valeurs de base telles que la fiabilité, la ponctualité, la propreté et la sécurité déterminent l'image des chemins de fer. Ces valeurs ne peuvent être maintenues qu'avec l'appui de tous les domaines de l'entreprise et avec du personnel motivé. Une telle mission se forge dans les esprits des responsables de direction. Ils la traitent de manière exemplaire et transmettent le message dans toute l'entreprise. Si tous agissent dans ce sens, la mission déploie alors tous ses effets. Ce sont les explications de Paul Blumenthal, membre du conseil d'administration d'OeBB, ancien chef du Trafic Voyageurs et membre du comité directeur des CFF, devant l'assemblée des délégués de la sous-fédération TS à l'hôtel Astoria à Berne. D'autres points ayant de gros effets sur la concurrence: le service et la qualité, en particulier la mentalité du personnel face à ce service. Finalement importent aussi les conditions horaires, les disponibilités des sillons et un excellent rapport qualité-prix. Et, à la fin, c'est la satisfaction de la clientèle qui décide.

Le livre blanc de l'UE et le premier paquet ferroviaire



Convivialité et fraternité entre collègues durant l'assemblée.

Blumenthal a abordé le sujet du livre blanc de l'UE et ses objectifs, par exemple la réduction de 60 % des émissions de CO₂ liées au trafic jusqu'en 2050 et le transfert de 50 % du trafic voyageurs et marchandises de la route vers le rail et la navigation. Les coûts engendrés par ce développement des infrastructures dans l'UE ont été estimés à plus de 1500 milliards d'euros pour la période de 2010 à 2030.

La commission européenne est insatisfaite de la mise en œuvre du premier paquet ferroviaire par les Etats membres. Elle a intenté une action contre 13 Etats membres le 24 juin 2010. Les points divergents: l'indépendance entre infrastructure et trafic, le système de prix des sillons ainsi que l'indépendance et la compétence des régulateurs.

Le discours du président

Dans son discours, Werner Schwarzer, président central, a abordé les objectifs des Divisions, la politique du personnel ainsi que la satisfaction du personnel. Il estime que les CFF appartiennent à la Suisse tout comme le Cervin ou le Toblerone. Les CFF appartiennent au peuple et c'est le Conseil fédéral qui fixe à l'entreprise les objectifs stratégiques à atteindre entre 2011 et 2014, ceci en sa qualité de propriétaire. Le Conseil d'administration doit se tenir à ces directives dans sa stratégie d'entreprise et les appliquer. Il est donc responsable de l'atteinte de ces objectifs et les CFF doivent offrir des solutions de mobilité attractives et de qualité pour les voyageurs et les marchandises. L'entreprise doit disposer de l'infrastructure nécessaire et gérer ses biens immobiliers de façon professionnelle.

Objectifs des Divisions

Dans le Trafic Voyageurs, les capacités du réseau ferré et du matériel roulant s'épuisent à beaucoup d'endroits, après des années de forte croissance. Et vu la croissance de trafic prévue, le Conseil fédéral attend des CFF qu'ils puissent maintenir la qualité à un haut niveau à l'avenir. Dans le trafic marchandises international, il y a un changement essentiel de stratégie qui s'opère. En collaboration avec Hupac, CFF Cargo International devra se concentrer à l'avenir sur

renforcer la confiance du personnel dans la direction d'entreprise. Les CFF doivent conclure des conventions collectives de travail avec les partenaires sociaux, dans lesquelles la participation des syndicats est réglée. Nous, les collaborateurs CFF, sommes engagés et liés à l'entreprise, mais nous avons moins confiance en la direction d'entreprise et les directions de Divisions que dans les années passées.

C'est ce que montrent les résultats du sondage sur la satisfaction du personnel. Cette situation a contraint le directeur Andreas Meyer à faire analyser les causes par une étude externe. L'analyse approfondie a montré que les supérieurs hiérarchiques gèrent dans l'ensemble avec « la tête, le cœur et la main » et qu'ils communiquent de façon personnelle, en y mettant de l'estime. Ils planifient soigneusement les changements et font participer les collaborateurs.

L'appel à la haute direction

« Cher Monsieur le Directeur Meyer, si vous voulez vraiment prendre au sérieux la base et utiliser tout le potentiel du personnel, il ne vous faut pas de conseil extérieur coûteux, le bon sens devrait suffire. » C'est par cet appel que Werner Schwarzer a terminé son discours.

Service médias de SEV TS



Le vice-président SEV, Manuel Avallone, a exposé l'actualité au niveau CFF.



Paul Blumenthal a reçu un présent de la part de Werner Schwarzer.

Assemblée des délégués de la sous-fédération VPT

Les champions du recrutement

Avec ses 648 nouveaux membres, la VPT est la sous-fédération qui a réalisé le plus grand nombre d'adhésions en 2010.

Malgré l'excellent résultat obtenu au niveau des adhésions en 2010, la VPT n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Le président central Kurt Nussbaumer a annoncé lundi 23 mai à Berne, lors de l'assemblée des délégués de sa sous-fédération, le lancement d'un concours de recrutement afin de renforcer le pouvoir des sections. C'est la clé du succès du syndicalisme. Et ce n'est pas Vincent Leggiero, président de la section VPT TPG, qui va dire le contraire. Invité à présenter la section du bout du lac, le Genevois a relevé l'importance pour une section d'avoir un fort taux de syndicalisation. « Aux TPG, 85% du personnel est syndiqué. Plus il y a de syndiqués dans



Le président de la section VPT TPG Vincent Leggiero durant son intervention. Derrière, la table présidentielle. De g. à dr. : Danièle Dachauer, première vice-présidente de la sous-fédération ; Roger Maurer, caissier ; Martin Ritschard, deuxième vice-président ; Kurt Nussbaumer, président ; Gilbert D'Alessandro, membre du Comité SEV.

une section, plus le rapport de force avec la direction de l'entreprise lui sera favorable pour défendre les droits des travailleurs. »

Nouvelle secrétaire syndicale

La vice-présidente du SEV Barbara Spalinger a souligné

l'importance de ce rapport de force : « Et cela me fait particulièrement plaisir de voir que la VPT a pris très au sérieux la nécessité de recruter de nouveaux membres. » Le président Giorgio Tuti a annoncé que, précisément à Genève, le SEV allait ouvrir le

1^{er} septembre prochain un nouveau secrétariat régional. Une nouvelle secrétaire syndicale a été engagée pour travailler dans ce secrétariat en la personne de Valérie Solano, actuellement secrétaire syndicale chez Syndicom.

Alberto Cherubini

LES RENDEZ-VOUS DE CET AUTOMNE

Les journées régionales VPT de cet automne auront lieu aux lieux et dates suivants : Romandie, 12 novembre, Neuchâtel ; Zentralschweiz, 13 novembre, Andermatt ; Ostschweiz, 26 novembre, Wattwil (SG) ; Tessin, 3 décembre, Bellinzona.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée VPT a adopté deux résolutions. La première a été présentée par la section des Transports publics de la région lausannoise (tl). Les délégués ont demandé à la direction de cette entreprise de retirer l'avertissement avec menace de licenciement adressé à Aïssam Echchorfi, membre du comité de section. Le collègue lausannois a été averti à cause de ses activités syndicales. Sur proposition de Jean-Claude Cochard, VPT GoldenPass, les délégués ont également apporté leur soutien aux employés de la compagnie zurichoise VBZ qui ont fait grève pour revendiquer une demi-heure de pause payée par jour et la mise sur pied d'une CCT cantonale cadre pour le secteur des transports publics.

ACTION RECRUTEMENT

Du 23 mai 2011 au 30 avril 2012, la VPT organise une nouvelle campagne de recrutement :

4 à 5 adhésions	50.–
6 à 8 adhésions	100.–
9 à 12 adhésions	300.–
13 à 16 adhésions	500.–
17 à 19 adhésions	700.–
20 et plus adhésions	1000.–

Les montants sont versés par chèques Reka qui seront remis lors des assemblées régionales VPT 2012.

Vous avez une question au sujet de la campagne de recrutement ? Envoyez un courriel à : martin.ritschard@vpt-online.ch

SUCCÈS DE L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ

Le secrétaire syndical Christian Fankhauser a présenté aux délégués la publication des résultats de l'enquête sur la santé au travail des conducteurs de bus réalisée par la branche bus-Gatu. Publication éditée par le SEV en allemand, français et italien. Les délégués ont pris connaissance avec grand intérêt de cette nouvelle publication.



QUELQUES INTERVENTIONS EFFECTUÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS VPT QUI A EU LIEU LE LUNDI 23 MAI À BERNE

■ Lors de son discours d'ouverture, le président central Kurt Nussbaumer a



Kurt Nussbaumer.

évoqué la densification du réseau des transports publics qui crée certes des places de travail, mais **met davantage sous pression les travailleurs.** « Nous devons veiller à ce que ce surcroît de travail n'ait pas d'incidences négatives sur la santé. »

■ Les délégués de la VPT ont accueilli Toni Eder, sous-directeur de l'OFT. Dans son



Toni Eder.

exposé, l'orateur a détaillé le **contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative de l'ATE** sur le financement des infrastructures des transports publics. Ce contre-projet est actuellement soumis à consultation. La votation devrait avoir lieu fin 2013 ou en 2014.

■ Le Jurassien Jean-François Milani a quitté l'univers des transports publics



J.-F. Milani.

et par conséquent les instances de la VPT qu'il a marqué durant de nombreuses années par sa grande activité syndicale. Dans son message d'adieu, il a relevé que ses souvenirs « resteront avant tout liés aux belles amitiés partagées **avec des gens de conviction** ».

■ Des représentants des cinq branches de la VPT sont montés à la tribune pour pré-



Barbara Schraner.

senter leur **rapport d'activité annuel.** Les délégués ont ainsi pu entendre : Marc-Henri Brélaz (branche pensionnés) ; Ferruccio Noto (branche rail) ; Peter Bernet (branche bus-Gatu) ; Eric Russi (branche tourisme) ; Barbara Schraner (branche navigation).

Assemblée des délégués de la sous-fédération des pensionnés

Finances et politique au menu

L'Assemblée des délégués de la PV a été ponctuée d'exposés intéressants, notamment des exposés de deux femmes qui ont des choses à dire!

Les affaires statutaires et la révision du règlement interne devaient bien être traitées mais ce ne sont pas les points qui ont enthousiasmé les foules. C'est pourquoi le président central de la PV, Ricardo Loretan, a fait une brève introduction, en n'y allant pas par quatre chemins, sur les finances fédérales, en particulier celles liées au trafic, afin de préparer les délégués au premier thème de cette assemblée des délégués.

Exposé de la spécialiste des transports

En tant que présidente de la commission des finances du Conseil national, Margret Kiener Nellen était bien sûr appelée à s'exprimer sur ce thème. Elle a d'abord fait une comparaison internationale: la Suisse n'est pas en mauvaise position. En Suisse, le taux d'endettement (c'est-à-dire le rapport entre les dettes de l'Etat et le produit intérieur brut) diminue, ce qui fait de notre pays une exception. Le budget de la Confédération a bouclé, durant les cinq dernières années, avec des excédents marquants, qui ont fait plus que compenser les déficits d'auparavant. L'année dernière, le surplus a atteint cinq milliards, montant qui a permis de soulager quelque peu la discussion sur les finances. Ainsi, le montant de la Confédération pour l'assainissement de la caisse de pension CFF pourra être amorti, de même que les apports au fonds d'infrastructure.

Quelques gros morceaux du budget fédéral

Le franc fort consiste par contre en un vrai défi. Les rentrées plus faibles amenées par la deuxième réforme de la fiscalité des entreprises ou le mauvais résultat de la banque nationale chargent quant à eux le budget et limi-



Les délégués ont écouté attentivement les orateurs.



Le comité tire les ficelles...



L'invitée, Margret Kiener Nellen, et le président SEV Giorgio Tuti, sont du même parti et s'entendent manifestement bien.



La « nouvelle » coordinatrice pour la politique des transports s'est présentée et a expliqué son travail devant les délégués.

tent la marge de manœuvre. Dans le budget fédéral, il y a de gros morceaux depuis quelques années: la prévoyance sociale, dont la proportion a augmenté ces dernières années, et qui dévore presque un tiers des finances fédérales. La part consacrée aux dépenses pour le domaine « transports » a légèrement diminué pour arriver en 2010 à 13,9 %. La part des dépenses pour la défense a quant à elle fortement diminué et se trouvait l'année passée derrière la formation et la recherche, à la cinquième place. Ce qui est important pour les collaborateurs des chemins de fer, ce ne sont pas seulement les dépenses pour les transports mais aussi celles pour les assurances sociales. On peut affirmer que l'AVS est financièrement saine, contrairement à l'AI, où une montagne de dettes se sont accumulées. Dans les quinze prochaines années, ces dettes doivent être absorbées.

D'où vient l'argent pour les transports ?

Le financement des transports est une affaire complexe. Dans ce domaine, il y a différentes sources d'argent tels la taxe sur les routes nationales, l'impôt sur les huiles minérales, le supplément d'impôt sur les huiles minérales, la RPLP mais aussi une part de la taxe à la valeur ajoutée et d'autres impôts divers et taxes. De ces montants, une partie est destinée aux dépenses d'exploitation des chemins de fer et une autre aux projets d'infrastructure, également au niveau des routes. Le financement de l'infrastructure ferroviaire n'est pas assuré. Il faut donc créer le fonds d'infrastructure ferroviaire, qui remplace le fonds FTP et qui devrait recevoir des moyens supplémentaires.

Comme Margret Kiener Nellen l'a fait remarquer, elle voit en Suisse quatre gros risques, contre lesquels il faut lutter. Premièrement, un accident majeur dans une centrale nucléaire pourrait coûter 4300 milliards, risque auquel on ne peut répondre

que par un passage aux énergies renouvelables. Pour la crise de l'UBS de 2008, la Confédération a dû sortir 68 milliards, c'est pourquoi le réseau bancaire doit être renforcé. Le troisième risque, le changement climatique avec une fonte des glaciers et des catastrophes naturelles en nombre, ne peut pas être chiffré. Finalement, le quatrième risque est d'ordre social. La fracture menace notre société: coupes dans les salaires, coupes dans le patrimoine, taxes diverses, cela va toujours plus loin.

La discussion qui a suivi l'exposé a permis d'approfondir les thèmes présentés. Kiener Nellen s'est révélée une très grande connaissance, incollable sur ces sujets. Elle a bien fait remarquer que les décisions politiques dépendaient des rapports de force des partis au sein du Parlement.

Les cheminots restent fidèles

Giorgio Tuti est aussi intervenu dans ce sens et a rappelé les actualités politiques et syndicales. Il a remercié particulièrement les anciens cheminots, qui restent engagés même après la retraite: « Je crois que nous pouvons continuer à nous battre avec succès si nous restons tous ensemble ! »

Spécialiste des campagnes

La présence de Daniela Lehmann, jeune coordinatrice pour la politique des transports au SEV, contrastait quelque peu avec le reste de l'assemblée. La jeune femme s'est présentée et a expliqué combien les campagnes en matière de politique des transports sont importantes pour le syndicat.

Affaires statutaires

Comme cité en introduction, l'assemblée des délégués était également dédiée à des affaires internes, élections et prises de congé. Les participants ont pris connaissance et accepté le rapport annuel et les comptes, qui bouclent avec un surplus réjouissant. La discussion a également porté sur certaines propositions au Congrès.

Sous-fédérations VPV - SBV - BAU Sections

**Judi
9 juin**
16 h 45
Berne
Kuppelsaal
(près du
bâtiment
central CFF)

■ Conférence ouverte aux cadres CFF sur le thème : « **Quelle mobilité et à quel prix ?** » par le Prof. Rico Maggi

Pour financer les infrastructures de nos transports, Doris Leuthard est à la recherche de nouvelles solutions. Le professeur Rico Maggi, de l'Université de la Suisse italienne et grand spécialiste des problèmes économiques liés aux transports, s'exprimera sur le problème des coûts de la mobilité. Au terme de cette conférence, un apéritif sera offert à tous les participants.

VPV, SBV, BAU

**Lundi
20 juin**
19 h 15
Brigue
Gare CFF
Salle de
conférence
B416, entrée
ouest,
perron 1,
secteur B

■ **SBV Valais / Wallis**

Invitation à la séance d'information sur le projet de fusion SBV-VPV

La SBV et la VPV s'arment pour l'avenir. Nous aimerions être aptes à nous mesurer aux exigences élevées des temps modernes et c'est pourquoi nous réfléchissons à la manière de continuer notre route ensemble – par une fusion des deux sous-fédérations. Deux modèles existent actuellement, nous aimerions vous les présenter et en discuter avec vous. Car c'est vous, les membres, qui êtes le SEV et ses organisations internes. Votre avis à ce sujet est donc très important ! Ensuite un petit apéro.

Le comité

Commission féminine

**Samedi
25 juin**
9 h 45
Hall de la
gare CFF de
Fribourg

■ **Commission féminine**
**Sortie pédestre
au lac Noir**

Renseignements et inscriptions : Marie-Thérèse Godel, Rennweg 82, 2504 Biel-Bienne, tél. 032 384 43 81 ou 079 512 13 64.

La commission féminine du SEV invite toutes les femmes actives et pensionnées du SEV à une sortie pédestre au lac Noir qui aura lieu le samedi 25 juin. Le grand parcours autour du lac dure environ 1 h 30 et le petit parcours environ 45 minutes. Repas en commun au restaurant Les Bains. Rendez-vous dans le hall de la gare de Fribourg à 9 h 45. Départ à 10 h avec CarPostal. La sortie se fera par tous les temps.

Marie-Thérèse Godel

**Mercredi
6 juillet**

■ **PV Vaud**

**Sortie d'été
en pays fribourgeois**

**Inscription jusqu'au
mercredi 29 juin**, par carte postale, adressée à Jean-Pierre Genevay En Fouet 8 1436 Chamblon en mentionnant nom, prénom, adresse et nombre de personnes, ou par courriel : jean-pierre@genevay.net

Notre sortie de printemps au Chapeau de Napoléon au Val-de-Travers a certainement laissé un bon souvenir aux 104 membres qui y ont participé et voilà que déjà nous vous proposons notre 2^e sortie de cette année 2011.

Son but est le lac Noir dans le district de la Singine que de nombreuses courses d'école ont fait découvrir aux écoliers de Suisse romande. Redécouvrons donc l'espace de quelques heures cet endroit idyllique au terme d'un trajet en autobus depuis Fribourg à travers une campagne pittoresque avec le charme de ses fermes et de ses villages à l'urbanisation en douceur. Le programme établi à votre intention est le suivant :

Départ de Lausanne à 9 h 45, depuis la voie 1 avec l'InterRegio s'arrêtant à Palézieux et Romont. Places réservées en tête ou en queue du train, veuillez être attentif aux annonces par haut-parleur. Nous atteindrons Fribourg à 10 h 33 et repartirons pour le lac Noir, dit aussi Schwarzsee, à 11 h depuis la gare routière des TPF jouxtant celle des CFF. A 11 h 57 il nous déposera devant la porte de l'hôtel-restaurant Bad. Après le vin blanc du Vully servi à l'apéritif, une salade variée anticipera le rôti de porc avec sauce aux champignons, frites et légumes, avant d'arriver au dessert constitué d'une salade de fruits avec glace. Bien sûr le vin rouge, l'eau minérale et le café accompagneront ce repas.

Ensuite, et en fonction du temps restant à disposition, une courte marche longeant le lac jusqu'à l'arrêt de la Gypsera aidera à la digestion tout en contemplant les montagnes environnantes.

Ceux restés à l'hôtel Bad partiront à 15 h avec les bus des TPF qui laisseront monter peu après les marcheurs à l'arrêt de la Gypsera. D'autres informations vous seront communiquées sur place.

Autre option pour celles et ceux qui le désirent et si la météo est favorable : le contournement du lac par un agréable chemin piétonnier les ramènera à l'arrêt de la Gypsera en une petite heure pour prendre le bus à 16 h 05 ; Lausanne arrivée à 18 h 15.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez mes cordiales salutations.

Jean-Pierre Genevay

Pensionnés

Mardi 21 juin

■ **PV Fribourg
Course annuelle
au Bürgenstock**

Vous êtes cordialement invités à participer à notre course annuelle qui aura lieu le **mardi 21 juin au Bürgenstock**.

Horaires : Fribourg dép. 08 h 34 voie 3, Lucerne arr. 10 h 00, départ bateau 10 h 45, Kehrsiten arr. 11 h 24, Bürgenstock arr. 11 h 37.

Repas : Salade mêlée - carré de porc rôti, légumes - compote de fruits.

Prix après participation de la caisse pour le menu : Fr. 30.- qui sera encaissé directement avec les boissons par le personnel de service.

Bürgenstock dép. 15 h 00, Kehrsiten dép. 15 h 16, Lucerne dép. 17 h 00, Fribourg arr. 18 h 25.

Chaque participant s'occupe de son titre de transport : carte journalière ou AG.

Inscriptions: les inscriptions doivent parvenir **sans faute jusqu'au 17 juin 2011**, par téléphone auprès du vice-président Franz Rohner, tél. 026 493 2015, par e-mail : franzrohner@bluewin.ch ou du secrétaire Kolly Maurice, tél. 026 915 16 74, par e-mail : maurice.kolly@bluewin.ch

M. Kolly, secrétaire

Loisirs

**Du 20 juin
au 2 juillet**
Biel-Bienne
Restaurant
Gottstatter-
haus
18, rte de
Neuchâtel

■ **34^e Championnat de
quilles du Seeland**

Ce championnat se déroulera de 10 h à 18 h.

Inscriptions de suite auprès de Martin Blunier, du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, tél. 032 373 17 73 ou – si le championnat a déjà commencé – au 078 907 35 59.

Felix Haymoz

Cette année encore le prix reste inchangé et s'élève à Fr. 50.- par personne. Le montant sera encaissé durant le trajet. Les membres ayant 80 ans durant l'année et n'ayant pas participé à notre sortie de printemps auront droit à une petite surprise.

Titre de transport : carte annuelle de voyage, carte journalière ou billet à demi-prix à destination de Schwarzsee Bad.

■ VPT Nord vaudois

En 2010, la section a passé le cap des 100 membres

Douze points étaient inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la section VPT Nord vaudois qui s'est déroulée le jeudi 28 avril à la Cabane de l'Ecaille à Yverdon-les-Bains.

L'assemblée est ouverte à 20 h 30 par le président Christophe Burgy. Dans la cabane de l'Ecaille, 19 membres sont présents et 17 se sont excusés. Le secrétaire syndical Daniel Trolliet est excusé pour cause de maladie. A relever la présence de Marcel Chevalley, ancien directeur de l'Yverdon-Sainte-Croix, qui fête ses 60 ans d'affiliation au SEV. Deux autres jubilaires étaient présents: Marinette Desieux et

Heinz Beninger pour respectivement 50 et 40 ans de sociétariat.

Augmentation du nombre de membres

C'est non sans satisfaction que le président Christophe Burgy annonce qu'en 2010 la section a passé de 91 à 103 membres. Malheureusement, le vice-président Etienne Favez, l'un des meilleurs recruteurs de la section, a annoncé sa démission du poste de vice-président. Le comité recherche activement un collègue si possible de la branche bus pour le remplacer.

Commissions

Les représentants des commissions des uniformes, le l'Orbe - Chavornay, des bus Travys et de l'Yverdon - Sainte-Croix se sont exprimés. A relever que l'entrée en vigueur du nouvel uniforme a été fixée au 24 septembre de cette année.

Cours Movendo

Non seulement en 2010 la section a augmenté le nombre de ses membres, mais elle



Le président Christophe Burgy.

a également réalisé un bénéfice de quelque 2500 francs a annoncé Bernard Kurzen qui quitte ainsi sur une bonne note sa fonction de caissier de section. Il est remplacé à ce

poste par Steve Korf.

Enfin, dans son rapport annuel, le président Christophe Burgy incite les membres à s'inscrire aux cours Movendo, la centrale de formation syndicale de l'USS. La formation, ça muscle le syndicat !

A 23 h 20, le président lève une assemblée riche en interventions mais qui s'est déroulée dans un climat serein. Avant de quitter la Cabane de l'Ecaille, les participants ont partagé une petite collation dans une ambiance conviviale. *Nicolas Feignoux/AC*

■ SBV Arc Jurassien

Assemblée de printemps

L'assemblée de printemps 2011 a eu lieu le 6 mai à Neuchâtel. 20 membres étaient présents. Comme invité, nous avons pu accueillir Nick Raduner, secrétaire syndical et spécialiste des salaires. Jean-Marc Mollard a donné un aperçu de la situation des comptes. Sur proposition de la commission de gestion, l'assemblée a accepté les comptes 2010 et a donné décharge au caissier. Claude Budry a choisi pour des raisons personnelles de quitter son poste de coresponsable. L'actuel secrétaire René Zürcher a été élu pour lui succéder. Le poste de secrétaire reste vacant. Nick Raduner nous a ensuite présenté le nouveau système salarial des CFF. L'assemblée a été suivie par un repas offert. La prochaine assemblée aura lieu en automne à Bienne.

Le secrétaire: René Zürcher

■ PV Genève

Les Genevois ont été séduits par la ville de Fribourg

Sortie de section du jeudi 19 mai 2011, en ville de Fribourg.

C'est seulement en gare de Fribourg que le caissier Dédé Broye, pourra faire un appel virtuel (95 participants). Plusieurs de nos membres ont choisi de vivre dans d'autres cantons mais ils n'ont pas perdu pour autant l'étiquette genevoise et leur attachement à notre section !

Via les TPF ou à pied, nous rejoignons la place de Notre-Dame, sans oublier le joli coup d'œil sur la Basse-Ville. Le programme prévoyait la visite, à choix, de l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle ou du Musée Gutenberg ou du Musée de la machine à coudre et objets insolites.

L'engouement pour « la machine à coudre... » dépassait très largement la capacité

d'accueil. Serge jouera l'ailleur, et personne ne manquera le rendez-vous de midi et quart pour l'apéro à la salle Grenette du restaurant Punkt.

Le repas très terroir (jambon à l'os, langue de boeuf, j'en passe et des meilleures) est très apprécié et le dessert succulent.

Quelques participants feront le détour par la Basse-Ville et via les ponts du Milieu et de St-Jean, ils franchiront la barrière « de röstis », barrière très chère aux journalistes !

Coup de cœur, ce funiculaire à traction hydraulique: un petit bijou historique! Bravo les Fribourgeois !

P.-S.: A Lausanne, « les ceusses » qui rejoignent le gros de la troupe peuvent bien noter le mélange des voyageurs MALGRÉ les fiches de réservation ! Ce Ge-Lu est un dosto avec un module de 5 voitures fermées en queue, l'information est très probablement faible: les usagers se ruent vers ces voitures vides, essaient de monter puis hop ! ils sautent dans les voitures réservées et la boucle est bouclée. (Le soussigné y était, en correspondance du Valais.)

Le secrétaire, Bob



Serge Anet, président de la section PV Genève.

NÉCROLOGIE

La section syndicale SEV VPT Nord Vaudois a le profond chagrin de faire part du décès de **Madame Françoise Gerbex-Honsberger**, épouse de notre membre, collègue et ami Michel Gerbex, adjoint-chef de gare à Orbe. A toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

JOURNÉE DE LA MIGRATION

Samedi 19 novembre à Olten



Pour cette journée nationale de la migration SEV,

les thèmes et le formulaire d'inscription seront envoyés à fin septembre et publiés dans le journal. Toutes les migrantes et tous les migrants (aussi les non-membres du SEV) sont cordialement invités. Nous nous réjouissons d'accueillir une nombreuse participation.

Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

www.sev-online.ch

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch.

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Announces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, Case postale, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le 23 juin.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 16 juin à 10h.

Rationalité personnelle, déraison collective ?

Cela bouge beaucoup, de plus en plus même, dans la fourmière suisse. Comme si des bâtons avaient été plantés dans les agglomérations, les plus grandes en particulier. Le rail et la route se trouvent particulièrement sollicités en début et fin de journée, aux heures de pérégrination des pendulaires en déplacement pour leur travail ou leur formation. Les emplois et les hautes écoles tendent à se concentrer dans les villes-centres, là où sévit la crise du logement. D'où ces mouvements quotidiens, accomplis en transports collectifs ou privés, en majorité au départ d'une périphérie de plus en plus lointaine vers le centre le matin, en sens inverse en fin d'après-midi.

Le phénomène est bien connu mais son accélération spectaculaire depuis une vingtaine d'années interroge : la mobilité accrue est-elle simplement une réalité, trop souvent une nécessité ou carrément un droit ? Qui paye et qui commande les infrastructures, les véhicules, les énergies indispensables à tant d'allées et venues ?

Quels bilans écologiques peut-on établir pour les différents modes de transports ? Et quels rapports espace-temps ou confort-énerverment peut-on évaluer selon les cas ? A l'ère d'Internet, du courrier électronique et des vidéoconférences, pourquoi le télétravail peine-t-il tellement à se développer ?

Autant de questions aux frontières du



calcul économique, de l'étude des comportements et mentalités, pour ne pas dire des convictions philosophiques. Toutes intéressantes mais finalement dépassées par des considérations personnelles : les pendulaires ne choisissent pas toujours leur condition, souvent imposée par la situation sur le marché du logement. En ville de Zurich, la population s'est accrue de 9,5% entre 1999 et 2009, un peu plus vite que dans l'ensemble du pays (+8,7%) mais beaucoup plus lentement que dans les communes du Glatthal, du reste de l'agglomération ou de ses marges, zougoises par exemple. Pour la seule année 2009, malgré un effort prolongé notamment de la part des coopératives soutenues par la collectivité, le nombre des logements construits a augmenté de 0,39% seulement alors qu'il progressait de 1,19% dans l'ensemble de l'agglomération.

Au-delà de la quantité, il y a bien sûr le coût. Une récente étude du Credit Suisse montre que la part disponible du revenu d'un ménage, largement dépendante du prix du logement, est d'autant plus élevée qu'on s'éloigne des régions les plus densément habitées (Zurich, Bâle, Arc lémanique). Du coup, les déplacements quotidiens s'allongent et les cantons moins urbanisés deviennent des lieux de résidence intéressants dont l'attractivité se trouve souvent accrue, pour les plus hauts revenus, par une active concurrence fiscale, telle que prati-

quée en Suisse centrale et orientale, idéalement en bout de ligne du RER zurichois...

Dans ces conditions, l'installation d'une famille hors d'un grand centre correspond à un choix d'une indéniable rationalité économique. Si les déplacements quotidiens sont effectués par le train, l'abonnement se trouve vite « remboursé ». Si le choix se porte sur le véhicule privé, qui transporte en moyenne 1,1 personne seulement, le bénéfice de l'éloignement se trouve en partie annulé, sauf covoiturage et partage des frais évidemment.

Mais, comme souvent en économie, la rationalité d'un choix personnel, qu'il soit individuel ou familial, peut s'avérer une déraison à l'échelle collective. On ne saurait reprocher à quiconque de penser d'abord à son propre intérêt, mais il faut souhaiter que ce dernier soit bien compris. A cet égard, l'option prise par de nombreux citadins, consistant à résider en ville et à renoncer à la voiture, a beaucoup de chances de comporter finalement le meilleur rapport coût/avantage, surtout pour les petits ménages d'une à deux personnes qui représentent près de 80% des ménages habitant en ville de Zurich.

Avis aux spécialistes du développement territorial : si vous encouragez l'habitat et les « retours » en ville par une urbanisation durable, combinant construction dense et aménagement de parcs et jardins, vous lutterez non seulement contre le mitage du territoire mais aussi contre le faux et coûteux progrès de la mobilité à tout va.

Yvette Jaggi

Ateliers CFF de Bellinzone

Les négociations vont encore se poursuivre

La « Table ronde » mise sur pied par le Conseil fédéral et présidée par Franz Steinegger aurait dû terminer ses travaux, mais c'était sans compter avec les irréductibles tessinois des « Officine ».

Le 27 mai s'est déroulée celle qui aurait dû être la dernière table ronde des Ateliers CFF de Bellinzone. Créée suite à la grève de 2008, cette table ronde réunit représentants du personnel et dirigeants des CFF. Elle est présidée par le médiateur Franz Steinegger. Au terme de six heures de discussions, les participants ont convenu de se re-

voir le 16 décembre. Les représentants du personnel ont insisté pour obtenir la prolongation des travaux. Actuellement dirigées par un directeur ad interim, les « Officine » peinent à trouver une stabilité dans leur management. Les pugnaces représentants des travailleurs demandent encore et toujours des garanties sur le long terme. AC



Les irréductibles tessinois des « Officine » n'ont pas perdu de leur combativité. Ils veulent des garanties sur le long terme.

CFF : jugement du Tribunal arbitral

Exiger les heures supplémentaires avec effet rétroactif

On sait maintenant comment sera appliqué le jugement du tribunal arbitral sur les heures supplémentaires.

Grâce aux négociations du SEV avec les CFF, tout le monde va en profiter. Nous avons obtenu que tous les groupes de personnel concernés, et pas seulement les mécaniciens de locomotive impliqués au départ, soient crédités de leurs heures supplémentaires lorsque, à la fin de l'année 2010, la marge de fluctuation a été dépassée. Avec, en plus, un droit à une majoration des heures supplémentaires de 25% sur les remboursements effectués

ces cinq dernières années. Important: ce droit est rétroactif et court à partir du 29 octobre 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

Les collaborateurs et collaboratrices des CFF qui ont droit à un remboursement le recevront vraisemblablement avec le salaire du mois de septembre. Ce droit vaut aussi pour les

personnes qui, entre-temps, ont quitté les CFF ou ont pris leur retraite. Dans ce cas, elles doivent en faire la demande expresse auprès des CFF (voir remarque ci-dessous).

Le SEV se tient à disposition pour tout conseil ou soutien en cas de problèmes d'application de ce jugement.

SEV

INFO	
<p>Remarque pour une demande de remboursement</p> <p>Les anciens collaborateurs/collaboratrices des CFF qui ont reçu un remboursement des avoirs en temps entre le 29 octobre 2005 et le 31 décembre 2010</p>	<p>doivent envoyer leur revendication jusqu'à fin août 2011 à l'adresse ci-dessous en précisant la date du remboursement, l'adresse du paiement (n° IBAN), leur n° AVS et leur ancien n° de personnel : CFF, SSC, rue de la Carrière 2a, 1701 Fribourg.</p>

CFF Cargo

Nouvelles indemnités

Les indemnités pour le personnel des locomotives et les contrôleurs techniques ont été revues à la hausse.

Au vu des exigences élevées et de la concurrence dans le trafic ferroviaire, le SEV et CFF Cargo ont convenu de réglementations sur les indemnités afin d'améliorer les perspectives salariales.

Les mécaniciens et mécaniciens de locomotives en trafic international

reçoivent les indemnités suivantes :

Pour les mécaniciennes et mécaniciens engagés sur les réseaux suivants (également valable pour les chauffeurs RCP) :

- Allemagne cat. 3 (formation complète) CHF 5000.-/année;
- Allemagne cat. 2 (formation partielle) CHF 2500.-/année;
- France CHF 5000.-/année;
- Italie CHF 5000.-/année.

Pour le personnel RCP en trafic international (avec

examen dans le pays correspondant) :

- France et Allemagne CHF 2500.-/année;
- Italie module A ou B CHF 2500/année.
- Italie module A+B CHF 5000.-/année.

Indemnités pour les contrôleurs techniques Cargo :

Pour la réalisation d'audits CHF 1300.-/année.

Cela donne au personnel une perspective d'évolution s'il accomplit la formation appropriée.

SEV

DÉCISIONS DU CONGRÈS SEV DU MARDI 24 MAI 2011



1. Remarque préliminaire

Les décisions prises par le congrès sont soumises au référendum facultatif (exception faite des élections et des décisions à caractère urgent conformément à l'article 16.6 des statuts du SEV).

2. Décisions

Le congrès a pris les décisions suivantes:

2.1 Rapport social 2011

Le rapport social 2011 a été approuvé.

2.2 Nouvelle charte SEV

Les deux versions de la charte (version abrégée et version longue) ont été acceptées. Le comité SEV a la compétence de décider de la forme ou des différentes formes de la charte SEV.

2.3 Textes d'orientation 2011-2013

Le congrès a accepté les 6 textes d'orientation SEV qui lui ont été soumis:

- Syndicat
- Politique des transports
- Politique contractuelle
- Social
- Protection de la santé et sécurité au travail
- Europe

2.4 Révision des statuts SEV

Le congrès accepte la modification de révision selon proposition ci-jointe avec effet au 1.1.2012.

2.5 Nouvelles propositions

10 nouvelles propositions ont été acceptées:

- K11.001, section TS Winterthur. Démission du SEV: envoi de la lettre de démission directement au secrétariat central SEV;
- K11.007, section SBV région Berne. Indemnité pour engagement à l'extérieur pour le service intervention – management des événements;
- K11.008, section TS Romandie sud-ouest. Nombre maximal d'employés temporaires;
- K11.010, commission féminine SEV. Revendications liées à l'égalité dans les négociations des contrats de travail;
- K11.012, section Travaux Arc lémanique. Retraite anticipée, sans les trois mandats;
- K11.013, section LPV Mittelland. Evolution salariale durable aux CFF;
- K11.014, section LPV Tessin. Primes de base de la caisse-maladie;
- K11.016, section ZPV Lucerne. Taux d'intérêt minimal et taux de conversion dans la prévoyance professionnelle;

- K11.018, section LPV Vaud et Bas Valais. Négociations salariales avec les CFF;
- K11.021, commission de migration SEV. Intégration de la population étrangère domiciliée en Suisse;

5 propositions ont été acceptées pour examen:

- K11.006, section PV Winterthur-Schaffhouse. Hausse de la limite de commande des chèques REKA;
- K11.009, section VPT ti/GATU. Temps minimum effectif de battement aux terminus;
- K11.011, commission féminine SEV. Travail des professionnels syndicaux en faveur de l'égalité: représentation adaptée;
- K11.015, section ZPV Lucerne. Rentières et rentiers de la Caisse de pensions CFF;
- K11.017, section LPV Vaud et Bas Valais. Directive des examens de capacité et périodiques des conducteurs de véhicules moteurs des chemins de fer selon OCVM.

6 propositions ont été refusées:

- K11.002, commission centrale TS. Organisation du comité SEV;
- K11.003, commission centrale TS. Réglementation du droit de vote au comité SEV;
- K11.004, commission centrale TS. Réorganisation des organes CCT. Mandat a été donné au comité SEV d'examiner la grandeur de la conférence CCT et de faire un rapport à ce sujet;
- K11.005, section TS Zurich. Travail par équipes dans les services administratifs des CFF;
- K11.019, section LPV Vaud et Bas Valais. Caisse de pension SEV;
- K11.022, commission migration SEV. Centralisation des caisses des organisations internes du SEV.

Les propositions ont été publiées dans *contact.sev* n° 9 du 12 mai 2011.

3. Entrée en vigueur des décisions

3.1 Décisions du congrès

Les décisions du congrès seront valables dès que le délai référendaire sera échu, respectivement dès que le résultat d'une éventuelle votation générale sera validé.

3.2 Délai référendaire

Le délai référendaire est fixé au **vendredi 9 septembre 2011**.

SEV Syndicat du personnel des transports

Le président du congrès: Rinaldo Zobele
Le secrétaire du congrès: Rolf Rubin

Berne, le 9 juin 2011

DÉGÈS

Blanche Agassiz, veuve de Robert, Sion, décédée le 30 mai dans sa 72^e année. Membre PV Valais.

Séraphin Bulliard, monteur spécialiste retraité, Dompière (FR), décédé le 26 mai dans sa 75^e année. Membre PV Fribourg

Gaston Chavallaz, fonctionnaire d'exploitation retraité, Fribourg, décédé le 25 mai dans sa 83^e année. Membre PV Fribourg.

Walter Hasen, aiguilleur retraité, Biel-Bienne, décédé le 17 avril dans sa 92^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Daniel Guillod, Neuchâtel, décédé le 4 mai dans sa 86^e année. Membre VPT TN.

Paul Julmy, fonctionnaire d'administration retraité, Lausanne, décédé le 22 mai dans sa 92^e année. Membre PV Vaud.

Karl Kempf, employé aux manœuvres retraité, Morat, décédé le 14 mai dans sa 87^e année. Membre PV Fribourg.

Hansueli Kneubühl, fonctionnaire d'exploitation retraité, Aegerten, décédé le 23 mai dans sa 77^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Georges Maillard, chef de projet retraité, Chavornay, décédé le 4 mai dans sa 70^e année. Membre PV Vaud.

Erwin Marti, chef ouvrier retraité, Dotzigen, décédé le 30 avril dans sa 91^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Paul Roten, chef de service retraité, Lausanne, décédé le 30 avril dans sa 85^e année. Membre PV Vaud.

Elisabeth Vuagniaux, veuve d'Ernest, Villeneuve, décédée le 3 mai dans sa 87^e année. Membre PV Vaud.

Angle droit

Agression et indemnisation

Un cas de protection juridique.

Victime d'une violente agression au couteau, pour un simple regard de travers, un collègue chauffeur de transports urbains fait appel à l'assistance juridique SEV.

Même si heureusement, les plaies à la tête et dans le dos ne sont pas trop graves, il en va autrement des conséquences psychologiques de l'agression. En effet, des insultes et menaces de mort ont été proférées par l'agresseur.

Dans un premier temps, l'avocat mandaté par le syndicat accompagne et défend les intérêts de notre collègue en justice. Une expertise psychiatrique, ordonnée par le

juges d'instruction, conclut à une irresponsabilité pénale de l'auteur, incapable de se rendre compte du caractère illicite de ses actes vu sa maladie psychiatrique. Malgré la présence d'une tentative de meurtre, ces conclusions amènent la justice à prononcer un non-lieu.

Même si ce verdict est très surprenant et décevant pour notre collègue, la décision est prise de ne pas recourir, mais d'exiger que l'agresseur soit soumis à une mesure de traitement en milieu institutionnel fermé. L'aspect pénal est ainsi liquidé. Quant au plan civil, la demande d'indemnisation se heurte rapidement à l'insolvabilité de l'agresseur.

L'avocat de notre collègue dépose alors devant l'autorité politique une demande d'in-

demnisation au sens de la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI). Les conditions formelles, matérielles et circonstancielles d'une telle indemnisation sont sans doute remplies. En outre, il est clair que l'atteinte psychologique et morale dont souffre notre collègue est assez grave pour justifier l'octroi d'une réparation estimée par l'avocat du SEV à hauteur de 10 000 francs.

Dans sa réponse, l'autorité LAVI relève que l'indemnité est la concrétisation d'un devoir d'assistance de la collectivité à l'égard d'une victime, sans reconnaissance d'une responsabilité de l'Etat. Ce n'est pas non plus une réparation civile qui serait un « paiement de la faute commise par l'agresseur ». Dès lors, le montant de la répara-

Les délais d'opposition ont passé de 30 à 10 jours !

En cas d'infraction pénale, dans la très grande majorité des cas, l'autorité rend une ordonnance. Selon le nouveau Code de procédure pénale, en vigueur depuis 2011, le délai d'opposition contre une ordonnance pénale est de 10 jours ! L'opposition doit être formulée par écrit, mais la personne directement touchée (le prévenu) n'est pas obligée de la motiver. Dès lors, nous conseillons à nos membres de rédiger eux-mêmes une telle opposition, ou éventuellement de solliciter l'aide du secrétariat syndical. Mais en tous cas, il est très important de demander l'assistance juridique SEV très rapidement pour qu'un avocat soit attribué, au besoin, suffisamment tôt.

VB

tion financière est déterminé par la LAVI selon ses propres critères. En outre, la Loi actuelle plafonne l'indemnité à un maximum de 70 000 francs. C'est-à-dire que les indemnités sont réduites de quelque 30 à 40% par rapport à la pratique antérieure. Enfin, les comparaisons faites avec d'autres affaires plus ou moins identiques au cas présent montrent que les montants alloués selon la LAVI se situent entre 4 200 francs et 6 000 francs. En conclusion, l'autorité LAVI

estime que la gravité de l'agression est incontestable, et le traumatisme subi important, mais que l'incapacité de travail n'a pas été longue et que le collègue n'a pas eu besoin d'un traitement psychiatrique. L'autorité prononce ainsi une décision d'indemnisation à hauteur de 5 000 francs. Après consultation avec notre avocat, le collègue accepte le montant proposé et l'affaire se termine ainsi.

L'équipe de la protection juridique

Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.

Au SEV, tu peux t'engager.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.

Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.

Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^{ème} pilier.

Règlement de l'action du 11.11.11 :

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 11.11.11 à l'exception du personnel professionnel SEV.
2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1^{er} janvier 2011 et le 11 novembre 2011.
3. En date du 11 novembre 2011, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité. Le cumul des prix n'est pas possible.
4. Les prix attribués sont les suivants :
Trois membres recrutés = un couteau multifonctions d'une valeur de CHF 80.- ou un bon d'achat à la Coop d'une valeur de CHF 50.-.
Sept membres recrutés = 1 nuit pour 2 personnes (smartbox Hostellerie de Charme) d'une valeur de CHF 200.-.
Onze membres recrutés = 1 iPad 2 d'une valeur de CHF 600.- (ou un bon équivalent dans une agence de voyage).
5. Trois séances de remise des prix sont organisées (apéro simple) à Berne, Lausanne et Zurich.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom :

Recruté par :

Nom/Prénom :

Rue :

Rue :

Code postal/Lieu :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Numéro de compte/IBAN :

Date :

Signature :

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !

Envoyer ce talon à : secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58

A pied dans la vallée inférieure de l'Aar

Entre centrales nucléaires et vignobles

Dans la partie inférieure de l'Aar, différents mondes se rencontrent : modernité et nature intemporelle.

Lors de la manifestation contre l'énergie nucléaire du 22 mai dernier, nombreux sont les participants qui se rendaient pour la première fois dans la Vallée inférieure de l'Aar. Ils n'ont cependant guère pu prendre le temps d'apprécier et d'admirer les beautés de la région, connue au niveau suisse en raison de la présence des centrales de Beznau I et II, mais aussi de l'Institut Paul-Scherrer, où l'on fait de la recherche à haut niveau, également dans d'autres domaines que le nucléaire, et ce, depuis longtemps.

C'est aussi dans cette région que se trouve le seul site destiné aux déchets nucléaires en Suisse, près de Würenlingen. Donc au premier abord, une région peu préservée et peu avenante... Mais ce n'est qu'une demi-



Oskar Müller

vérité : grâce à une centrale hydroélectrique, la vallée offre, avec le barrage de Klingnau, un espace naturel intéressant, surtout pour les amateurs d'ornithologie.

Pour la balade, on peut bien sûr choisir de longer l'Aar pour visiter la région, mais Oskar Müller, mécanicien retraité et membre PV Argovie, nous recommande une alternative encore plus charmante. Le chemin part de Turgi et longe la Limmat sur quelques mètres, avant que celle-ci ne se jette dans

l'Aar, au niveau du château d'eau, peu après que la Reuss s'y soit jetée. Lors du trajet en train entre Turgi et Brugg, on peut d'ailleurs profiter d'une belle vue sur ce château d'eau.

Avant la confluence des deux fleuves, le chemin mène à Stilli en passant au-dessus de l'Aar, et en traversant les champs jusqu'à Villigen. On continue en direction de Rotberg, en partie au travers de vignobles où l'on produit un bon vin argovien. Durant les dernières décennies, les vigneron ont compris que la qualité primait sur la quantité et qu'il vaut donc la peine de privilégier cette qualité. Après le Rotbergegg (qui peut aussi être traversé) on descend abruptement en direction de Mandach, petit village qui vaut la peine d'être visité. Ce village de 300 âmes est entouré de collines. Le chemin continue après l'église, à droite, sur la montagne bien nommée, Berg, puis dans la magnifique vallée de Müli, puis retour vers

l'Aar. Le chemin atteint de nouveau le fleuve à Böttstein, exactement à la hauteur de l'île sur laquelle se trouvent les deux réacteurs de Beznau. On poursuit la balade le long du fleuve, vers l'aval, et on atteint rapidement le lac de retenue de Klingnau, récompense bien méritée de fin de randonnée.

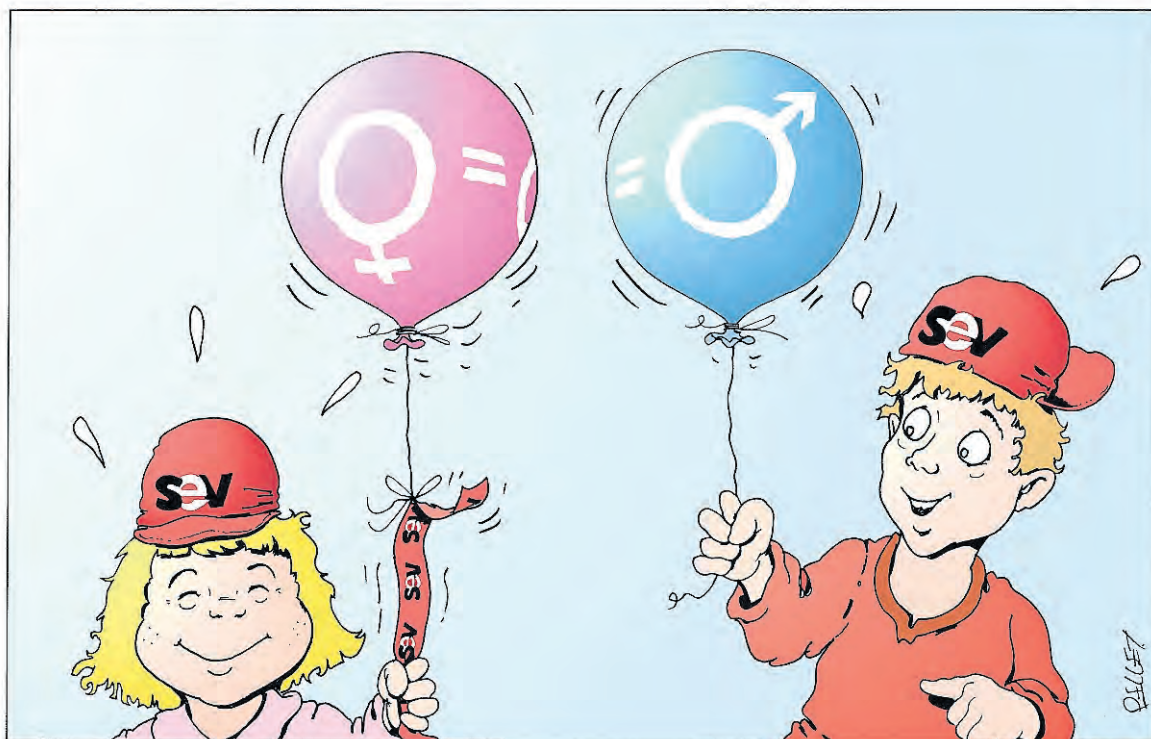
A la centrale de Klingnau, on poursuit en longeant la rive droite de l'Aar.

Après quelques centaines de mètres (et un coup



d'œil sur le pont ferroviaire en acier à voie unique) on arrive à la gare de Koblenz, d'où l'on pourra repartir dans toutes les directions. pmo/Hes

PELLET PIOCHE: **DANS LES FAITS, L'ÉGALITÉ N'EST PAS ENCORE D'ACTUALITÉ!**



IL Y A 20 ANS

Heures historiques

La grève des femmes fut un éclatant succès, qui a dépassé par son ampleur les espoirs les plus fous des organisatrices (et des modestes organisateurs). Bravo pour elles ! Elles ont osé et elles ont réussi. Il s'agit maintenant de poursuivre l'impulsion donnée, de lui insuffler une dynamique propre pour que les espoirs soulevés débouchent sur du concret à court et moyen terme. La réalisation du principe « à travail égal, salaire égal » est la priorité des priorités. Depuis le 14 juin, il y a un je-ne-sais-quoi de pétillant, de tonique dans l'air, comme si un peu de conservatisme s'était envolé... Merci Mesdames, vous qui serez bientôt de nombreuses collègues, merci chères collègues !

Le Cheminot, 20 juin 1991.

Die Thurbo AG ist die innovative Regionalbahn in der Ostschweiz und Arbeitgeberin von 420 Mitarbeitenden. Wir suchen per September 2012

Lokomotivführer(innen) zur Umschulung

Ihre Aufgaben

Sie führen nach erfolgreicher Umschulung Regionalzüge mit unseren neuen, modernen Gelenktriebwagen durch die Ostschweiz.

Ihr Profil

Sie sind bereits Lokomotivführer(in) mit einem BAV-Ausweis und sind bereit, sich auf die Kategorie B umschulen zu lassen. Sie sind zwischen 25 und 40 Jahre alt. Hohe Leistungs- und Einsatzbereitschaft zählen ebenso zu Ihren Stärken wie Ihre Freude und Motivation, unseren Kunden die Reise mit Thurbo zu einem Erlebnis werden zu lassen. Absolute Zuverlässigkeit und ein ausgeprägtes Verantwortungsbewusstsein sind weitere Eigenschaften, die Sie auszeichnen.

Unser Angebot

Wir bieten Ihnen attraktive Anstellungsbedingungen sowie gute Sozialleistungen in einem dynamischen Unternehmen.

Unser Kontakt

Urs Sennhauser, Oberlokomotivführer, Tel. 051 223 49 45
Nicola Natterer, Leiterin Personal, Tel. 051 223 49 82

Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung (mit Kopie BAV-Ausweis).

Thurbo AG, Personalabteilung
Bahnhofstrasse 31, Postfach, CH-8280 Kreuzlingen 1

www.thurbo.ch



GoldenPass dont le siège social est situé à Montreux, exploite le «Montreux Oberland Bernois» (MOB) ainsi que d'autres réseaux ferroviaires et installations touristiques situés entre le Lac Léman et l'Oberland bernois.

Afin de renforcer notre domaine de l'Infrastructure, nous recherchons :

Ingénieur/e HES en génie-civil

vos responsabilités

- piloter de manière indépendante des projets d'installations ferroviaires de l'étude à la réalisation
- diriger et coordonner les bureaux privés mandatés, les spécialistes des différents services GoldenPass et les entreprises adjudicataires
- planifier les travaux d'entretien (superstructure, infrastructure, corps de voie, etc)

vos compétences

- formation d'ingénieur HES en génie-civil avec expérience dans la construction et la direction de projets
- aisance naturelle pour diriger et vous imposer
- rigoureux/se, exigeant/e, résistant/e au stress, proactif/ve et travailler aussi bien de manière individuelle qu'en team
- langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue

renseignements

M. Eduard Merz, responsable Infrastructure, tél. 021 989 8120, e-mail : e.merz@goldenpass.ch

Le descriptif correspond à votre profil et vous êtes intéressé/e par ce challenge ? Nous examinerons avec plaisir votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies de diplômes, certificats, références et photo récente) à nous envoyer par courrier jusqu'au **30 juin 2011** à **GoldenPass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.**

www.goldenpass.ch

Reka: le partenariat social vécu au quotidien



Andreas Hug
CEO et vice-président du CA
Hug SA

Christian Gusset
Responsable
branche alimentaire
Unia

Syndicalistes et employeurs le savent: tout travailleur a besoin de repos. C'est pourquoi ils encouragent les vacances à prix réduit. Cette fois, Andreas Hug, CEO de Hug SA, et Christian Gusset de l'Unia sont unanimes: la Caisse suisse de voyage est la solution idéale. S'ils posent ensemble,



tout sourire, devant la caméra, c'est parce que la Reka offre beaucoup

d'avantages aux employés comme aux employeurs. Les employeurs promoteurs de vacances et les employés preneurs de vacances découvriront lesquels sur www.reka.ch.

Caisse suisse de voyage Reka
Neuengasse 15, 3001 Berne
Tél. 031 329 66 33

reka
Une pour tous.

Quand elle et lui travaillent à temps partiel, c'est toute la famille qui en profite

Un couple motivé aussi bien sur le plan professionnel que familial

Franziska et Beat Siegenthaler exercent le métier d'agent de train dans la même entreprise. Ils travaillent les deux à raison de 60 % au dépôt du BLS à Langnau et sont homme et femme au foyer le reste du temps auprès de leur fillette Noemi, âgée de deux ans.

Le fait que Fränzi et Beat Siegenthaler travaillent dans la même entreprise et que la convention collective de travail du BLS favorise le partage des tâches familiales a grandement facilité le choix de leur modèle de vie et leur option de travailler à temps partiel.

contact.sev: Vous exercez tous les deux le métier d'agent de train à temps partiel et d'homme et de femme au foyer. Comment en êtes-vous arrivés là ?

Beat Siegenthaler: Nous ne souhaitons pas avoir d'enfant dans un premier temps. Lorsque la venue de Noemi s'est concrétisée, la répartition des tâches familiales est devenue une évidence pour tous les deux.

Fränzi Siegenthaler: Nous nous sommes rencontrés alors que nous étions encore très jeunes. A l'époque déjà, il n'était pas question pour moi d'envisager de mettre un terme à ma vie professionnelle.

Étais-tu déjà au BLS lorsque tu as opté pour le travail à temps partiel ?

Beat: J'ai commencé à travailler au BLS à raison de 80 %, quand bien même l'entreprise aurait préféré m'embaucher à un taux de 100 %. A la naissance de Noemi, nous avons souhaité réduire les deux notre taux d'activité à 60 %.

Quelle a été la réaction de votre employeur ?

Beat: La réaction a été positive. Personne ne nous a mis les bâtons dans les roues. Une réduction du taux d'activité est



Beat Siegenthaler avec Noemi : « Les deux participent à l'éducation de la fillette et la voient grandir. »

soutenue dans la mesure du possible.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Fränzi: Il s'avère dans la pratique que la répartition des tâches de service n'est pas chose facile, dès lors que nous avons tous les deux des horaires de travail irréguliers. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas été contraints d'avoir recours à une tierce personne pour garder notre fillette.

Comment votre entourage a-t-il réagi ?

Beat: De manière positive. Les réserves qui ont été émises, telle la question de savoir si le revenu serait suffisant et si l'avoire de vieillesse à la caisse de pension permettrait d'assurer nos vieux jours, provenaient de la famille.

Fränzi: Les questions émanaient généralement de l'ancienne génération.

Avez-vous des collègues qui vous envient ?

Beat: Oui, il y en a. Les hommes s'expriment peu sur le sujet. Mais, dans notre groupe de jeu ou à la piscine,

certaines femmes ne cachent pas leur désir de pouvoir elles aussi opter pour ce modèle de vie et de répartition des tâches.

Fränzi: La plupart de mes amies m'envient. Elles souhaiteraient elles aussi pouvoir vivre et travailler ainsi. Souvent, les employeurs n'offrent pas la possibilité aux hommes de réduire leur taux d'activité.

Comment tirez-vous parti de votre répartition des tâches familiales dans votre vie professionnelle ?

Beat: Je suis davantage motivé. Je peux m'imaginer qu'en travaillant à un taux de 100 %, je ne serais pas toujours motivé. Le modèle de répartition des tâches pour lequel nous avons opté rend la vie moins monotone. J'aborde en outre les défis de manière plus sereine.

Fränzi: Je profite moi aussi du changement de décor. Lorsque je fais mon travail dans le train, je déconnecte sur le plan familial et inversement. J'ai l'esprit plus vif et je suis davantage motivée, que ce soit au travail ou dans mon activité familiale. La vie



Fränzi Siegenthaler : « En restant dans la vie professionnelle, je ne perds pas le contact. »



« Lorsque je fais mon travail dans le train, je déconnecte sur le plan familial et inversement. J'ai l'esprit plus vif. »

quotidienne étant plus variée, je ne m'émousse pas.

Voyez-vous d'autres avantages ?

Beat: L'estime réciproque entre partenaires : connaissant les tâches de l'autre, chacun en apprécie la valeur. Il va sans dire que c'est notre fillette qui tire le plus grand bénéfice de notre modèle de vie : nous participons tous les deux à son éducation et nous la voyons tous les deux grandir.

Fränzi: En restant dans la vie professionnelle, je ne perds pas le contact. Cela me facilitera grandement la tâche le jour où je déciderai de travailler à 100 %. Chacun apporte de l'eau au moulin pour assurer le budget familial. Chacun gagne également son propre argent de poche.

Le modèle de vie présente-t-il aussi des inconvénients ?

Beat: Partout, je ne suis dans le coup que la moitié du temps – au travail, dans le groupe de jeu, etc. Il est en outre plus difficile d'avoir accès à la formation continue.

Fränzi: Avec la petite, il est difficile de suivre des cours. Il

faut par exemple demander si les deux peuvent accompagner à tour de rôle la fillette lors de l'initiation en piscine.

Si cela était à refaire, opteriez-vous à nouveau pour ce modèle de vie ?

Beat: Oui, dans tous les cas, car la vie est ainsi plus variée et procure davantage de plaisir !

Fränzi: Il ne fait pas de doute que les avantages prédominent. L'enfant a deux personnes qui l'encadrent et je reste mieux en forme.

Quels changements faudrait-il apporter au plan du droit du travail, dans les domaines politique et de la société pour que davantage de familles puissent vivre et travailler selon votre modèle ?

Beat: Les « emplois destinés aux hommes » ne sont souvent proposés qu'à un taux d'occupation de 100 %. C'est cela qu'il y a lieu de changer. Aujourd'hui encore, le travail à temps partiel est le plus souvent synonyme de renoncement à faire carrière, tant pour les hommes que pour les femmes d'ailleurs !

Fränzi: En premier lieu, il faudrait que la manière de penser change dans notre société. Il s'agit notamment d'éliminer les peurs liées à son organisation. Il faudrait aussi davantage favoriser le travail de bureau à domicile. Sans oublier les congés de paternité qui doivent absolument être développés.

Madeleine Wüthrich/GB

BIO

Franziska Siegenthaler (37 ans) : apprentissage d'assistante de production à La Poste ; tour du monde en 1000 jours à vélo ; apprentissage de contrôleur aux CFF ; travaille au BLS depuis 2007.

Beat Siegenthaler (39 ans) : a également effectué un apprentissage d'assistant de production à La Poste ; tour du monde en 1000 jours à vélo ; apprentissage de contrôleur aux CFF. Depuis 2008 contrôleur au BLS. Le couple habite avec leur fille Noemi (2 ans) à Langnau dans l'Emmental.